

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202405-070

Du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Saint Genest de Beauzon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, LAPORTE Jean-Pierre, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, GIRES Christian, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, CHENOT Lorraine, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale.

Pouvoir : DUCROS Loïc (pouvoir de THIBON Jean-François), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de CARRIER Martine), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEFFREIX Christophe (pouvoir de BOISSIN Eric), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de GALLET Française), BALAZUC Christian (pouvoir de AUDIBERT François), François COULANGE (pouvoir de Alexandre FAURE).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 30

Pouvoir : 11

Date de la convocation 23 mai 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : RESEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE :  
RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

Dans le cadre de l'exercice de la compétence "Lecture publique", le Président présente le rapport d'activités 2023 du réseau intercommunal.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Approuver** le rapport d'activités 2023 du réseau intercommunal de lecture publique du Pays Beaume Drobie,

**Transmettre** pour information le rapport d'activités aux conseillers municipaux.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance





# Rapport d'activités 2023

## Service lecture publique intercommunal du Pays Beaume-Drobie

Service intercommunal de lecture publique  
Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie  
134 Montée de la Chastelanne  
07260 Joyeuse

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

## Présentation

En 2023, les treize bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie ont connu une nouvelle hausse globale de leur activité, en termes de nombre d'usagers et en termes de nombre de prêts. C'est le signe d'une large adéquation entre l'offre de service et les attentes de la population. Cela confirme le bien fondé des choix de structuration de la lecture publique à l'échelle intercommunale.

Cette année n'a pas connu de changements majeurs dans l'organisation générale du service, qui fonctionne sur 13 sites, avec 4,75 ETP salariées et 55 bénévoles (l'engagement des bénévoles représente quasiment 3 ETP).

À signaler les évolutions dans les locaux de la bibliothèque de Rosières et de la médiathèque de Joyeuse qui ont toutes deux intégré de nouveaux bâtiments. Ces déménagements permettent de mieux répondre aux attentes des lecteurs sur deux sites qui ont un haut niveau d'activité. Cependant les locaux affectés à la médiathèque de Joyeuse demeurent encore trop limités en termes d'espaces d'accueil des publics, notamment au regard des animations proposées et des besoins de collection et feront dans les années à venir l'objet d'un nouvel aménagement.

Cette année, le nombre d'abonnés a encore augmenté, atteignant un niveau jamais atteint jusqu'à présent (1 581 abonnés individuels et 58 groupes, soit au total 2 300 à 2 400 usagers). La fréquentation, de toutes les bibliothèques connaît une évolution positive (+ 14 % sur l'ensemble du service) ou demeure globalement stable. La croissance du nombre d'usagers ralentit quand même et un plateau semble se dessiner, qu'il sera difficile de dépasser. En effet, 19 % de la population de la Cdc fréquente les bibliothèques, contre 12 % de la population en milieu rural au niveau national.

Les abonnés ont eu accès à un fonds documentaire de 46 019 documents, renouvelé par des acquisitions en librairie (27 551 € d'achat cette année) et par échange avec la Médiathèque Départementale de l'Ardèche. À signaler que le nombre de documents déplacés d'une bibliothèque à l'autre, par navette à la demande des lecteurs ou sur décision du service, ou encore par mise à disposition d'ouvrages de la MDA, n'a jamais été aussi élevé avec 18 655. Cela représente une augmentation de 98 % en deux ans, dont l'absorption par le service est un réel défi.

Au final, le fonds documentaire intercommunal qui était âgé et largement obsolète lors de l'intégration intercommunale a poursuivi cette année encore son mouvement de rajeunissement par des désherbages à la mesure des acquisitions. La qualité des fonds qui s'améliore et la diversité de l'offre constituent le moteur de la croissance du nombre d'abonnés.

Nos abonnés qui sont plus nombreux sont aussi plus actifs, avec 52 141 prêts soit un niveau jamais atteint même avant le confinement (+ 14 % par rapport à 2022, + 46 % par rapport à 2021), dont une part importante des prêts scolaires. Un regret toutefois, les ouvrages numériques prêtés à partir du catalogue de la Médiathèque Départementale ne peuvent être comptabilisés ici, le service départemental ne communiquant pas de chiffres à l'échelle de chaque territoire malgré notre demande spécifique.

Cette évolution de l'activité est à mettre au crédit de l'important volume horaire d'ouverture permis par l'implication des bénévoles et l'engagement financier de la collectivité pour les postes professionnels. C'est aussi le fruit du travail sur les fonds documentaires rajeunis et plus attractifs, et des nombreuses actions de promotion du service (stands aux salons des associations, édition de flyer de présentation, portail internet, outils de communication, presse, réseaux sociaux...). Les différentes actions culturelles engagées dans l'année, dans les murs et hors les murs contribuent à donner de la visibilité au service et à mieux l'intégrer à la vie culturelle territoriale.

Suzanne Lario  
*Coordinatrice adjointe service lecture publique*  
Franck Brechon  
*Coordinateur service lecture publique*

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

# SOMMAIRE

<b>I- ETAT DES LIEUX</b>	<b>7</b>
<b>I.1- Les équipes</b>	<b>7</b>
<b>I.2- Les Locaux</b>	<b>8</b>
<b>I.3- Les Horaires</b>	<b>11</b>
<b>II- LES COLLECTIONS</b>	<b>13</b>
<b>II.1- Éléments généraux</b>	<b>13</b>
<b>II.2- Les fonds par publics</b>	<b>15</b>
<b>II.3- L'origine des fonds</b>	<b>16</b>
<b>II.4- L'âge des fonds</b>	<b>17</b>
<b>II.5- Les nouveautés</b>	<b>18</b>
II.5.a- Les achats d'ouvrages par le service	18
II.5.b- La répartition des ouvrages achetés	21
II.5.c- La médiathèque départementale de l'Ardèche (MDA)	22
<b>II.6- Les fonds spécifiques</b>	<b>24</b>
<b>II.7- Interventions sur les fonds existants</b>	<b>25</b>
<b>III- LES USAGERS</b>	<b>27</b>
<b>III.1- Les abonnés individuels</b>	<b>28</b>
III.1.a- Par âge	28
III.1.b- Par cotisation	28
III.1.c- Par catégorie socioprofessionnelle	29
III.1.d- Par lieu d'habitation	29
III.1.e- Évolution	32
<b>III.2- Les Groupes</b>	<b>34</b>
III.2.a- par bibliothèque	34
III.2.b- Evolution par année	34
III.2.c- L'accueil des écoles en bibliothèques	35
III.2.d- l'accueil de la petite enfance en bibliothèques	35
<b>IV- LES PRÊTS</b>	<b>37</b>
<b>IV.1- Tendance générale</b>	<b>37</b>
IV.1.a- Évolution	37
<b>IV.2- Les prêts par publics</b>	<b>39</b>
IV.2.a- Aux personnes	39
IV.2.b- Aux groupes	39
<b>IV.3- Les prêts selon le fonds</b>	<b>41</b>

IV.3.a- Par classification principale	41
IV.3.b- Par année d'édition	42
IV.3.c- Selon l'année de mise à l'inventaire	42
IV.3.d- Selon les horaires d'ouverture	42
<b>IV.4- Les taux de rotation</b>	<b>43</b>
<b>IV.5- Le prêt universitaire</b>	<b>44</b>
<b>IV.6- Les rappels et les retards</b>	<b>44</b>
<b>V- RÉSERVATIONS et NAVETTES DOCUMENTAIRES</b>	<b>45</b>
<b>V.1- Les réservations</b>	<b>45</b>
V.1.a- Évolution globale	45
V.1.b- Par bibliothèque	46
V.1.c- Par type d'abonnés	46
<b>V.2- Les déplacements de documents</b>	<b>46</b>
<b>VI- SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>49</b>
<b>VI.1- L'offre numérique</b>	<b>49</b>
<b>VI.2- Le portail Lire en Pays Beaume-Drobie.</b>	<b>49</b>
<b>VI.3- Les accès numériques en bibliothèques.</b>	<b>50</b>
<b>VII- BUDGET</b>	<b>51</b>
<b>VII.1-fonctionnement</b>	<b>51</b>
VII.1.a -dépenses	51
VII.1.a -recettes	51
<b>VII.2-investissement</b>	<b>51</b>
<b>VIII- FORMATIONS</b>	<b>53</b>
<b>IX- ACTION CULTURELLE</b>	<b>55</b>
<b>IX.1- conférences et projections</b>	<b>55</b>
<b>IX.2- projets d'éducation artistique et culturelle</b>	<b>56</b>
IX.2.a- Voyage autour de ma cabane	56
IX.2.b- Mois de la Créativité en Pays Beaume-Drobie	56
<b>IX.3- actions de promotion du service</b>	<b>58</b>
<b>X- DANS LA PRESSE</b>	<b>59</b>

# I- ETAT DES LIEUX

## I.1- Les équipes

En 2023, 52 bénévoles ont permis l'ouverture des 11 bibliothèques de proximité du réseau et ont apporté une aide conséquente aux services dans le fonctionnement pour l'ensemble des tâches quotidiennes : accueil du public, des classes, prêts de documents, circuit du livre.

Le nombre de salariés du service est toujours de 5 personnes, pour 4,75 ETP.

L'organisation du travail a continué à évoluer cette année avec des tâches plus conséquentes prises en charge par les salariés, notamment sur la gestion des fonds (acquisitions, catalogage, désherbage...), l'aménagement des sites, la gestion administrative (bilans, suivi marchés, équipement informatique, régie de recettes...). De ce fait, l'intervention des salariés est une réalité sur toutes les bibliothèques à différents niveaux en fonction des besoins. Le présent bilan quantifie donc pour la première année ce travail des salariés sur chacun des sites, pour la coordination et pour des actions transversales (animations dans les crèches, action EAC, conférences...).

Bibliothèque	Équipe	Temps de travail annuel bénévole	Temps de travail salarié	Total
Beaumont	5 bénévoles	152	70	222
Chandolas	3 bénévoles	214	70	284
Dompnac	1 bénévole	50	105	155
Faugères	4 bénévoles	80	70	150
Joyeuse	2 agents + 1 bénévole	20	3 304	3 324
Lablachère	12 bénévoles	650	150	800
Payzac	4 bénévoles	390	105	595
Ribes	4 bénévoles	230	95	325
Rocles	4 bénévoles	160	110	270
Rosières	4 bénévoles	933	150	1083
St-Mélany	4 bénévoles	206	80	286
Valgorge	1 agent + 2 bénévoles	30	1 265	1 295
Vernon	5 bénévoles	328	85	417
Actions transversales <sup>(1)</sup>			527	527
Coordination / réseau non réparties ur chaque site.	Coordinateur lecture publique, Coordinatrice adjointe		1 507	1 507

1) Il s'agit du temps passé sur l'action culturelle et sur le travail avec les structures de la petite enfance qui n'est pas rattaché à un site en particulier ni à la coordination du réseau.

Temps total de travail salarié : 7 693 h / temps total bénévoles : 3 343 h.



## I.2- Les Locaux

En 2023, deux bibliothèques ont évolué dans leurs locaux.

**Rosières** où la bibliothèque a déménagé dans les locaux de l'ancienne mairie en passant de 30 à 50 m<sup>2</sup> avec des fonctionnalités supplémentaires et des espace plus rationnels. Quatre travées d'étagères ont été ajoutées au mobilier ainsi que deux bacs « bébés » et un meuble à BD.



*L'entrée de la nouvelle bibliothèque intercommunale à Rosières*

**Joyeuse** où la médiathèque a déménagé dans des locaux situés dans l'ancien collège de la Vallée de la Beume, ce qui a permis d'augmenter la surface accessible aux lecteurs et d'aménager de vrais bureaux et un espace pour le personnel. Ces locaux sont encore provisoires et devront faire l'objet d'aménagements et d'un agrandissement afin de correspondre réellement aux besoins. Dans le même temps, huit travées doubles de rayonnage adulte ont été ajoutées, ainsi que deux bacs BD, un bac JBD et divers petits aménagements. Un secteur « fonds d'étude régional » a aussi été créé.



*L'accueil de la nouvelle médiathèque intercommunale à Joyeuse*

Les bibliothèques de **Domnac** et de **Rocles** ont aussi fait l'objet de réaménagements existants afin de rendre les lieux plus agréables, les présentations documentaires plus attractives. Du mobilier complémentaire a été mis en place sur ces deux sites (bacs albums à Domnac, rayonnages adultes à Rocles).



*Le nouvel agencement à Domnac*



*Le nouvel agencement à Rocles*

A **Faugères**, des travaux en vue d'un déménagement sont indispensables et prévus au regard des problèmes d'humidité rencontrés sur les locaux actuels. Un travail de conception de nouveaux espaces a été engagé par la Commune dans le cadre de la refonte générale du bâtiment abritant le service intercommunal.

Bibliothèque	Adresse	Surface	Poste informatique professionnel	Poste informatique pour le public ou connexion wifi
<b>Beaumont</b>	Le village 07110 Beaumont	40 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Chandolas</b>	2 Place de l'Abreuvoir 07230 Chandolas	30 m <sup>2</sup>	1 poste	1 poste - connexion wifi
<b>Dompnac</b>	Le village 07260 Dompnac	25m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - pas de connexion wifi
<b>Faugères</b>	Rue Mairie, 07230 Faugères	35 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Joyeuse</b>	4 Le Soulège 07260 Joyeuse	200 m <sup>2</sup> publics 50 m <sup>2</sup> bureaux	3 postes	1 poste - connexion wifi
<b>Lablachère</b>	Place de la mairie 07230 Lablachère	148 m <sup>2</sup>	2 postes	1 poste - connexion wifi
<b>Payzac</b>	Mairie 07230 Payzac	20 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Ribes</b>	Place de l'église 07260 Ribes	24 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Rocles</b>	Mairie 07110 Rocles	40 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Rosières</b>	Avenue Jean André 07260 Rosières	50 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>St-Mélany</b>	Le Villard 07260 St-Melany	15 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi
<b>Valgorge</b>	Route de St Martin 07110 Valgorge	115 m <sup>2</sup> + une réserve	2 postes	1 poste - connexion wifi
<b>Vernon</b>	Le village 07260 Vernon	30 m <sup>2</sup>	1 poste	Pas de poste - connexion wifi

### I.3- Les Horaires

Le réseau propose en tout 61 heures d'ouverture par semaine. Il n'y a pas eu d'évolution significative des horaires sur l'année 2023, excepté quelques ajustements locaux limités.

Bibliothèque	Horaires d'ouverture	Heures / Semaine
<b>Beaumont</b>	Lundi 16h – 18h (sauf vacances scolaires) / Vendredi : 10h – 12h	4h
<b>Chandolas</b>	Mercredi : 16h – 18h (sauf juillet – août) Samedi : 10h – 12h	4 h
<b>Dompnac</b>	1er et 3eme samedi du mois 10h – 12h	1 h
<b>Faugères</b>	Vendredi : 17h – 18h ou 18 - 19h heure d'été	1 h
<b>Joyeuse</b>	Mardi : 16h30 – 18h / Mercredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h / Vendredi : 16h30 – 18h30 / Samedi : 9h30 – 12h30	13 h 30
<b>Lablachère</b>	Dimanche : 9h30 – 12h00 / Jeudi : 16h – 18h (sauf été 17h-19h)	4h30
<b>Payzac</b>	Mercredi : 16h - 18h Jeudi : 14h – 17h / Vacances scolaires : Mercredi : 16h - 18h	5 h
<b>Ribes</b>	Mercredi : 16h – 18h / Samedi : 10h – 12h	4 h
<b>Rocles</b>	Samedi : 10h – 12h	2 h
<b>Rosières</b>	Mercredi : 10h – 12h / Vendredi : 15 h 30 – 17 h 30 (hiver) ou 16 h 30 – 18 h 30 (été) / Samedi : 10h – 12h	6 h
<b>St-Mélany</b>	2 <sup>eme</sup> et 4 <sup>eme</sup> jeudi du mois de 18h à 19h	1 h
<b>Valgorge</b>	Mardi : 14 h 30 – 18 h / Mercredi : 12 h 30 – 15 h / Samedi : 9 h 30 – 12 h 30 Vacances scolaires : Mardi : 14h30 – 18h Samedi : 9h30 – 12h30	9 h
<b>Vernon</b>	Mercredi : 9h – 12h Samedi : 9h – 12h	6h

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

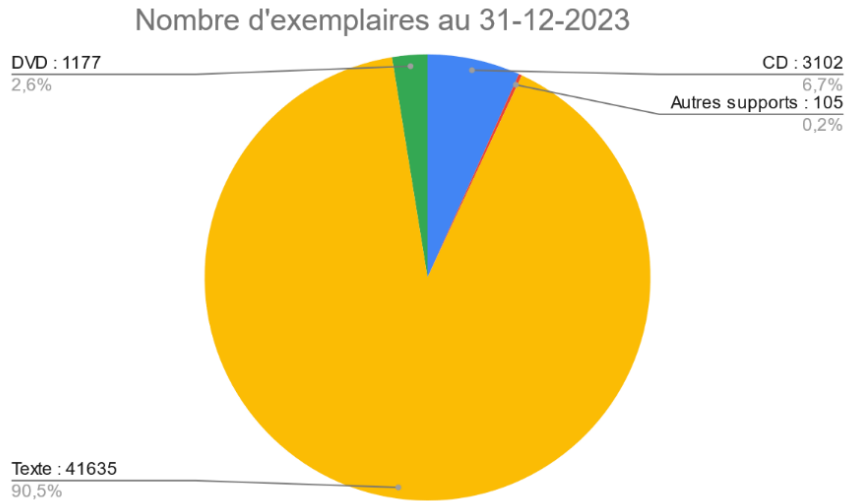
## II- LES COLLECTIONS

### II.1- Éléments généraux

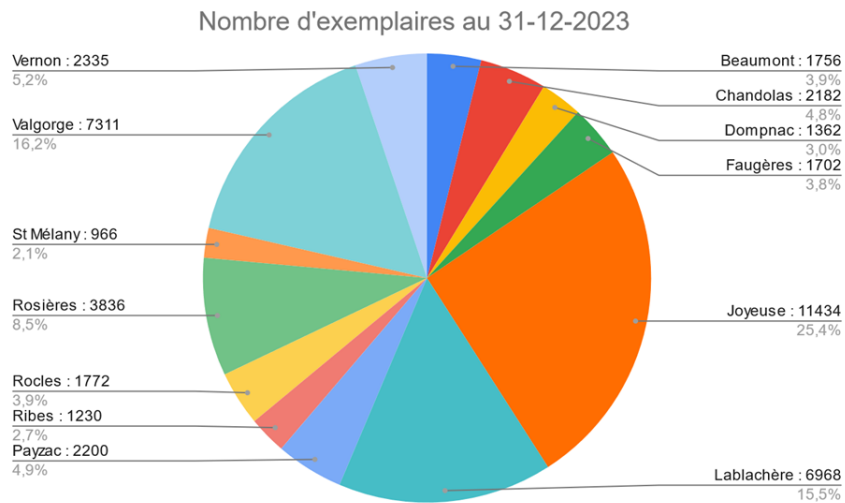
#### ➤ Par type d'expression

Le fonds des bibliothèques du service est constitué au 31 décembre 2023 de 46 019 documents contre 45 931 en 2022. Il est donc globalement numériquement stable.

Il reste principalement composé de documents imprimés, les documents audio-visuels restant financièrement hors de portée du service qui n'a aucune acquisition en la matière.



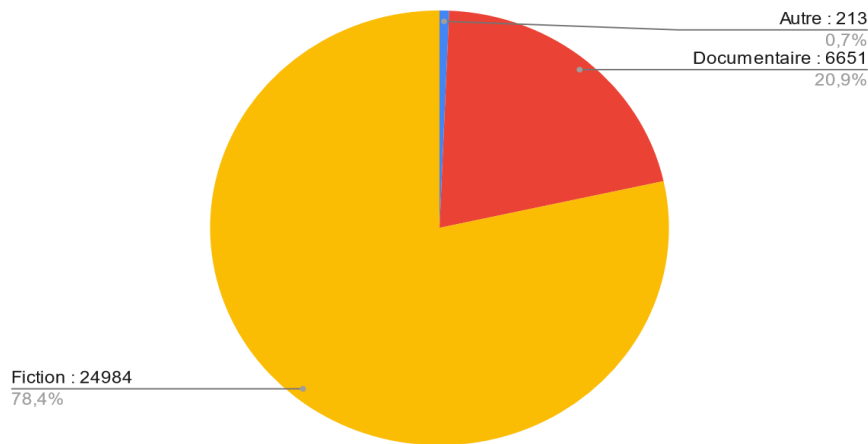
#### ➤ Par bibliothèque



À noter que si le fonds disponible sur chaque site doit permettre de satisfaire les lecteurs, c'est une donnée à relativiser étant donné l'organisation de navettes qui permettent de distribuer l'ensemble des documents sur réservation. Au final, les usagers de chaque site ont donc accès à l'ensemble du fonds intercommunal, et pas uniquement à la partie directement disponible sur les bibliothèques qu'ils fréquentent.

➤ *Fonds par genre principal*

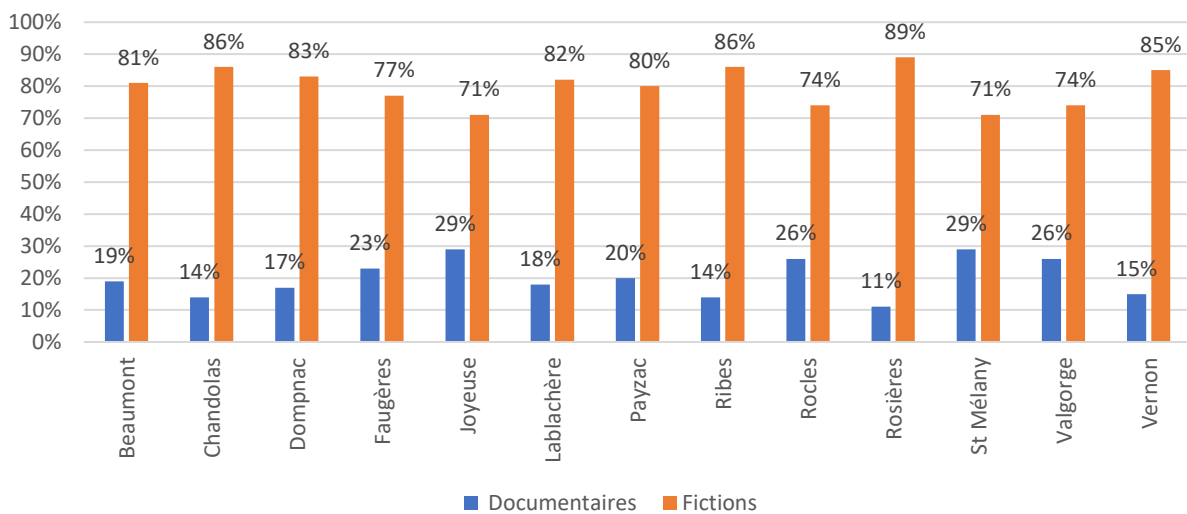
Nombre d'exemplaires au 31-12-2023



La préconisation principale nationale en matière de répartition entre fiction et documentaires est respectivement de 70% et 30%. Le fonds du réseau est constitué de 78% de fictions et 21% de documentaires ce qui est déséquilibré au regard des préconisations nationales, mais correspond au fait que les documentaires sont moins demandés que les fictions dans les bibliothèques de notre catégorie.

De plus, de fortes disparités existent entre les bibliothèques :

Fonds par classification principale

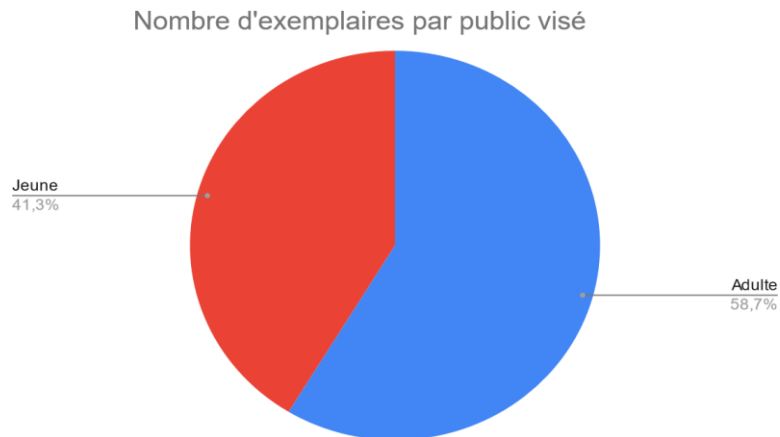


La politique d'acquisition pour 2024 va évoluer afin de corriger ce léger décalage global est plus fort sur certaines bibliothèques, en rappelant notamment que l'offre documentaire fait partie des missions des bibliothèques dans la diffusion de la culture. Un objectif de 20 à 25 % de documentaires sur tous les sites sera fixé.

## II.2- Les fonds par publics

### ➤ À l'échelle intercommunale Pays Beaume Drobie (PBD)

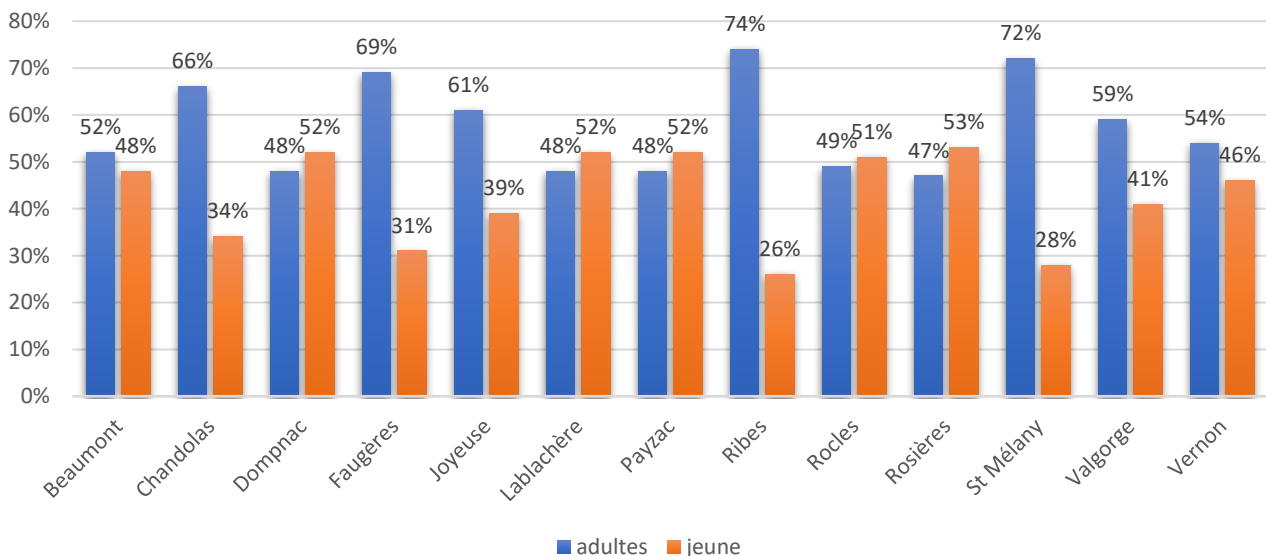
La répartition du fonds entre ouvrages adultes et ouvrages jeunesse est proche de la recommandation nationale qui est de 60% adulte et 40% en jeunesse.



Aucune bibliothèque n'ayant malheureusement de secteur « adolescents » spécifique faute de place et de moyens d'acquisition suffisants, la plupart des documents « adolescents » sont catalogués de manière plus générale en « section jeunesse ». Il est donc difficile d'estimer la quantité réelle destinée à ce public qui bien que spécifique dans ces besoins n'apparaît pas ici.

### ➤ Répartition par public et par bibliothèque

L'absence d'école à Chandolas, Faugères, Ribes et St Melany explique le pourcentage limité de documents consacrés à la jeunesse dans ces communes. La présence d'une maison d'assistantes maternelles dans les communes de Saint-Mélany et de Chandolas doit toutefois pousser à développer les fonds jeunesse sur ces deux communes au travers d'ouvrages pour les tout petits.





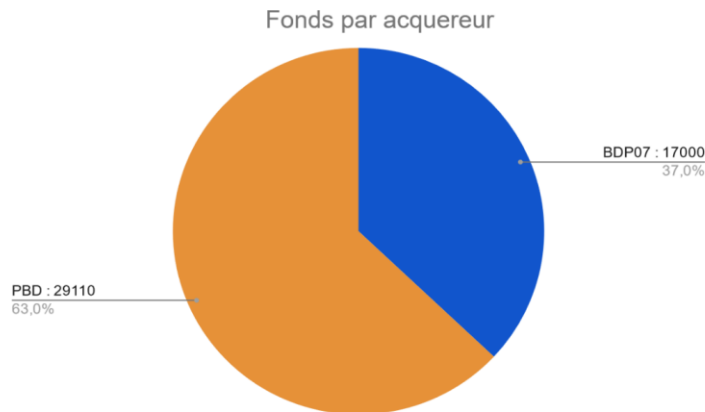
## II.3- L'origine des fonds

### ➤ À l'échelle du service

**63 % du fonds** appartient à la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie (**PBD**)

**37 % du fonds** appartient à la Médiathèque départementale de l'Ardèche (**MDA**)

Les données 2023 sont sensiblement identiques à celles de 2022 et ne témoignent pas d'une évolution significative des acquéreurs.



Rappelons que les modalités de desserte des bibliothèques de la Communauté de communes par la Médiathèque départementale n'ont pas évolué cette année, avec :

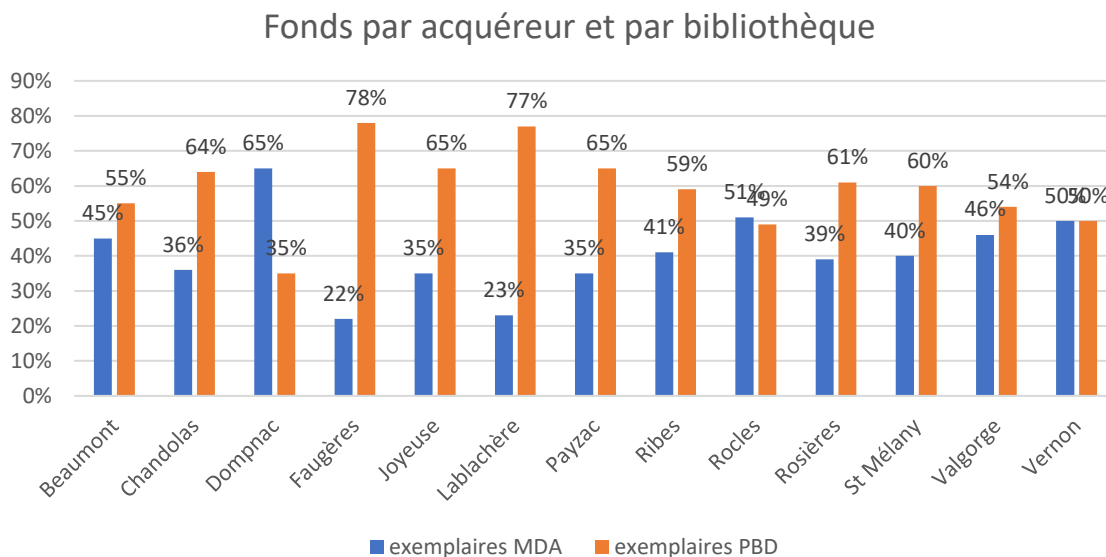
- des navettes qui ont lieu tous les mois afin de répondre aux réservations ;
- le déplacement de chaque bibliothèque qui se rend deux fois par an à la MDA pour un échange de documents.

### ➤ Répartition par origine et par bibliothèque

Dompmac est la seule bibliothèque possédant plus de documents provenant de la MDA que du fonds propre. Les fonds de Rocles et Vernon sont répartis de manière équilibrée.

Globalement, la part de fonds propres augmente légèrement sur tous les sites, ce qui indique une plus grande autonomie du service qui résulte à la fois de l'effort financier consenti par la Communauté de communes et de l'affaiblissement de l'offre départementale.

C'est aussi le résultat d'une meilleure articulation entre le type de documents empruntés à la MDA et de documents achetés par le service, les deux sources de documents étant complémentaires (globalement, acquisition des nouveautés par le service et emprunt des ouvrages de fond auprès de la MDA). Cette complémentarité réfléchi est toutefois encore à approfondir.



## II.4- L'âge des fonds

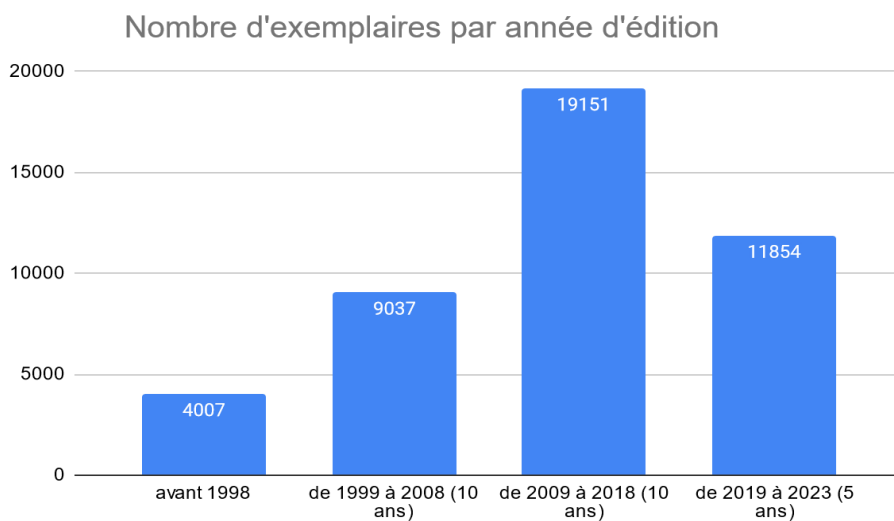
### ➤ Répartition par âge des documents

L'âge des documents dépend de l'année d'édition et non de la date d'achat. A noter que les ouvrages placés en réserve (ouvrages de références, classiques...) ne sont pas comptés dans ce calcul car ils sont dans une situation spécifique de ce point de vue.

Pour estimer la « fraîcheur des collections », 40% du fonds devrait avoir moins de 5 ans. La règle de Nick Moore prescrit que passé 5 ans d'âge un document a nettement moins de « chance » d'être emprunté.

Pourtant, dans le réseau Pays Beaume Drobie, seul 27% du fonds à moins de 5 ans, malgré un volume d'achats en hausse depuis plusieurs années et des renouvellements de collections importants. Pour mémoire, ce taux était de 25 % en 2022 soit une évolution significative liée à une politique de désherbage constante et à des achats en nombre.

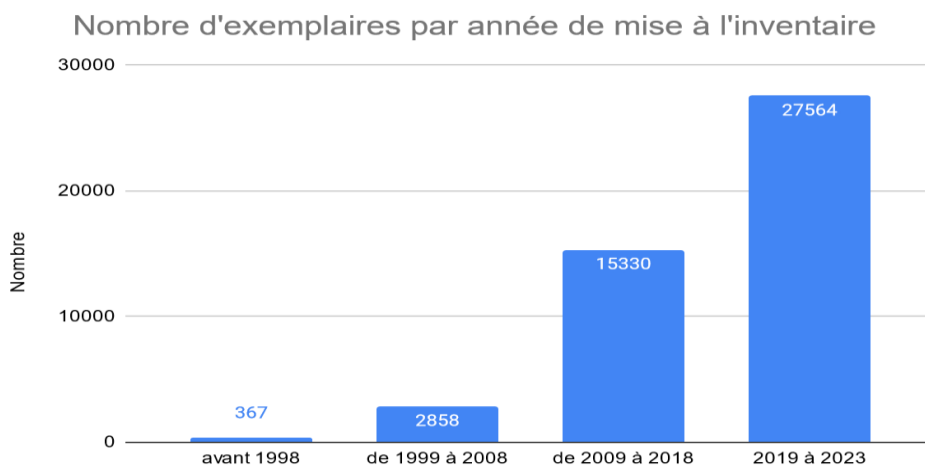
Le fonds est donc en voie de rajeunissement, mais reste encore trop âgé avec un segment de documents édité entre 2000 et 2011 bien trop présent.



### ➤ Répartition selon l'année de mise à l'inventaire

L'âge du document (année d'édition) est important pour déterminer sa « fraîcheur » mais l'année de mise à disposition permet de déterminer son caractère de « nouveauté » pour les lecteurs.

Si on s'appuie sur l'année de mise à l'inventaire (année « d'acquisition » et donc de mise à disposition du public de l'ouvrage et non son année d'édition), 60% du fonds proposé est mis à disposition depuis moins de 5 ans. Il y a donc un fort renouvellement que ce soit du fait des achats intercommunaux ou de la MDA.



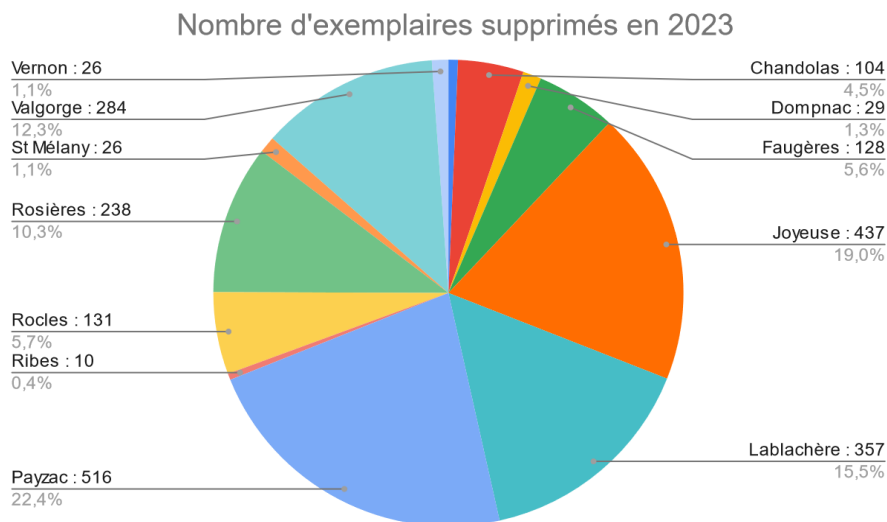
## ➤ Les désherbages

Des livres sont régulièrement retirés du fonds quand leur état matériel est détérioré et leur propos devenu obsolète.

Des opérations importantes de désherbage ont eu lieu à Payzac, Rosières, Lablachère et Valgorge, les autres bibliothèques ayant assuré un désherbage « au fil de l'eau ».

En effet, sur un fonds documentaire correctement composé, le nombre d'ouvrages désherbés devrait quasiment être équivalent à celui des acquisitions, sous peine de laisser vieillir le fonds.

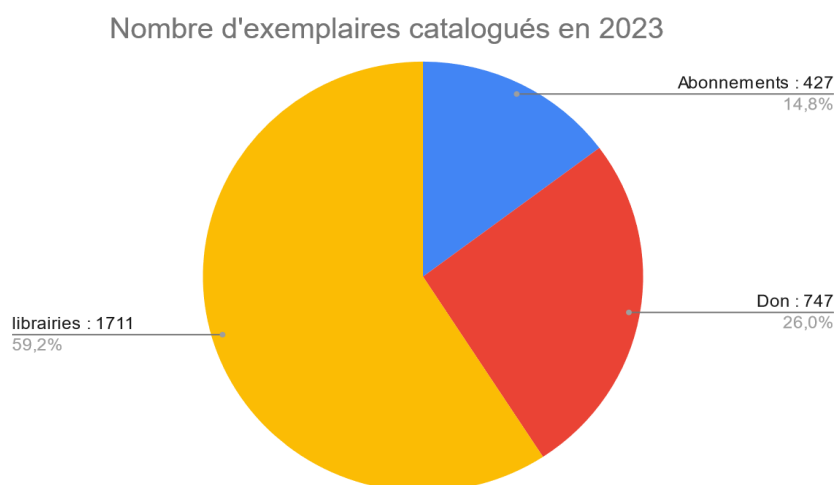
À noter que les documents désherbés sont remis à *Lire and Co*, au Teil, qui assure leur recyclage ou leur revente d'occasion à bas prix en fonction de leur état.



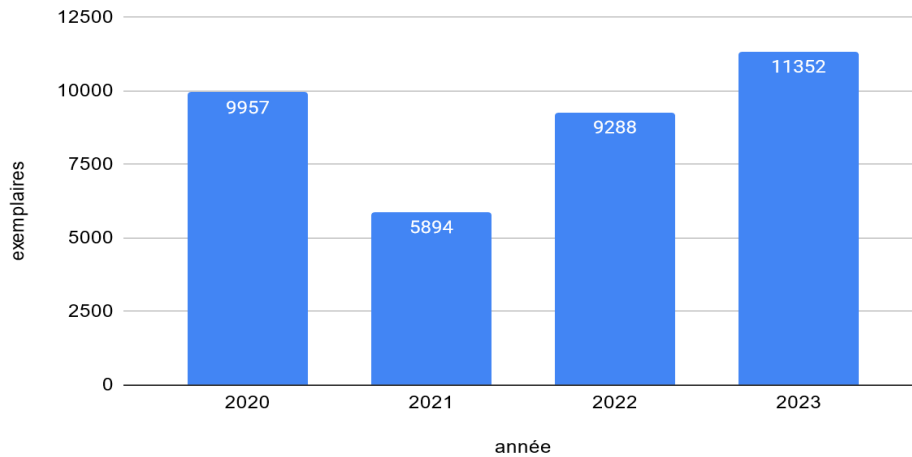
## II.5- Les nouveautés

### II.5.a- Les achats d'ouvrages par le service

Le service a proposé 11352 nouveautés sur l'année 2023, soit le niveau le plus élevé jamais proposé ». Ce nombre inclut les revues, et les achats en librairies, les dons et sélections MDA de 2023. Il est le résultat d'un travail régulier de renouvellement documentaire qui seul permet de proposer des fonds attractifs et à jour pour les usagers.



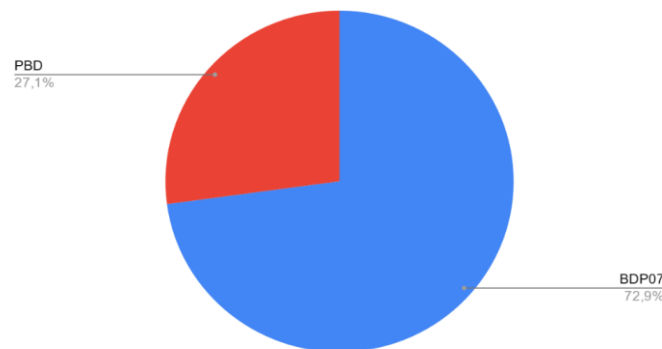
### Evolution du nombre de nouveaux exemplaires proposés



#### ➤ Les nouveautés par acquéreur

Le public a accès aux nouveautés par le biais des achats réalisés par la Communauté de communes, mais également à de nouvelles propositions de lecture par le biais de la MDA.

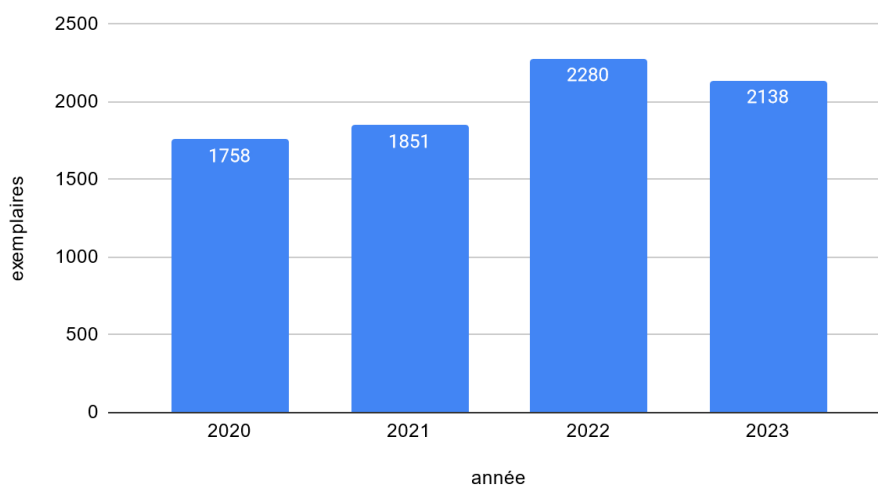
Nouveaux documents par acquereur



#### ➤ Les acquisitions Pays Beaume-Drobie

L'évolution du nombre d'exemplaires achetés en légère baisse en 2023, dû à l'augmentation des prix des ouvrages couplé à la stabilité des budgets. Si l'inflation du prix des livres devait se poursuivre, la question des budgets sera à reposer sauf à ne plus pouvoir assurer le renouvellement documentaire nécessaire. Cette évolution est aussi due au fait que les projets d'acquisition subventionnés par le CNL aient entièrement été réalisés en 2022 et qu'aucun nouveau projet de ce type n'ait été porté en 2023.

Achats de nouveaux exemplaires par année



Les achats de livres ont été réalisés dans trois librairies de proximité bons de commande valable jusqu'en juillet 2024 :

- La Belle Hoursette (Les Vans) : 7 784 € ;
- Ex Libris (Ruoms) : 7 490 €
- La Zizanie (Les Vans) : 7156 €

Le réseau a souscrit 34 abonnements à des magazines, y compris les revues professionnelles. À noter à compter de fin 2023 une augmentation sensible du prix des abonnements (+ 5 à 10 %).

Le montant acquisitions s'est élevé à 24 899 € pour les achats de base et 2 652 € pour des achats spécifiques liés à des projets (projets EAC, conférences d'automne notamment). Cela représente un total de 27 551 € soit 2,70 € par habitant.

À noter que les budgets d'acquisition des documents ont été préservés par le Communauté de communes malgré des réductions de crédits qui ont marqué la seconde moitié de l'exercice budgétaire.

Jusqu'à présent le montant des acquisitions alloué à chaque bibliothèque était encore partiellement le reflet des sommes allouées aux acquisitions par les communes avant la reprise de compétence à l'échelle intercommunale ce qui induisait des différences importantes entre les usagers des différentes bibliothèques. A compte de 2023, des redistributions de crédits internes entre les bibliothèques ont été opérées afin de fixer un plancher d'acquisition à 300 € pour chaque bibliothèque, porté à 350 € pour celle desservant d'une école. De même, au-delà du nombre d'abonné de chaque bibliothèque, les sommes allouées tiennent compte du taux de rotation des ouvrages et sont majorées s'il est élevé (besoin plus important) et minoré s'il est faible (besoin moins important).

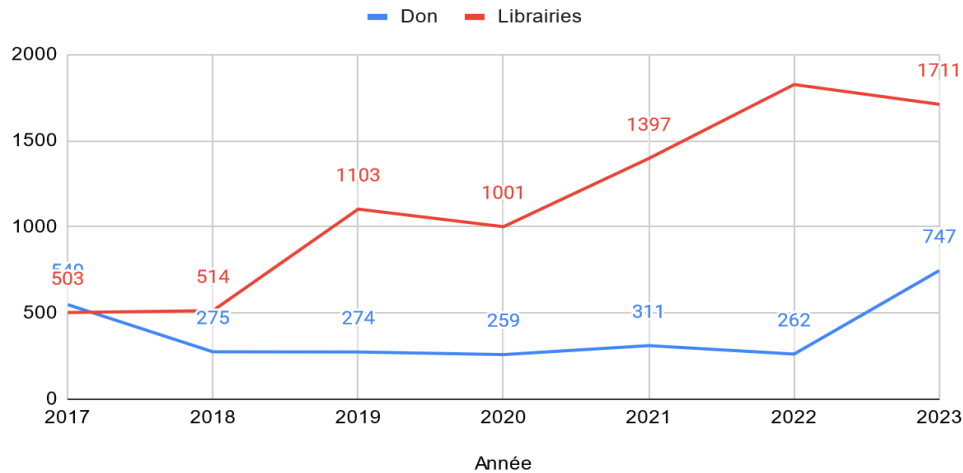
Un volume d'ouvrages spécifiques sur les thématiques du Mois de la Créativité 2023 (cinéma d'animation et images animées) a aussi été acquis sur fonds de la convention EAC et ont été répartis entre les bibliothèques desservant les écoles participant au projet. Les conférences d'automne ont aussi permis d'acquérir un fonds complémentaire sur les sciences. Dernier fonds spécifique, des mangas ont été achetés dans le cadre du projet de création d'un film d'animation dans les médiathèques.

### ➤ *Achats et dons*

L'achat en librairie constitue la principale source de nouveaux documents intégrés au fonds propre, alors que les dons constituaient une source importante avant intégration intercommunale. Rappelons que les dons ne sont intégrés que sur des critères stricts, qui correspondent aux critères d'acquisition fixés (intérêt, âge, état...). Cette évolution est voulue afin de maîtriser la composition et la qualité des fonds proposés aux usagers.

L'année 2023 voit le nombre de dons augmenter en raison de l'apport de documents spécifiques (don de livres de voyages par l'association Allo la Planète, dons de livres de conférenciers, dons spécifiques au fonds d'étude régional...). Cette augmentation n'a pas vocation à se prolonger durablement mais correspond à une conjonction de facteurs propres à l'année 2023.

## Nombre d'exemplaires par fournisseur

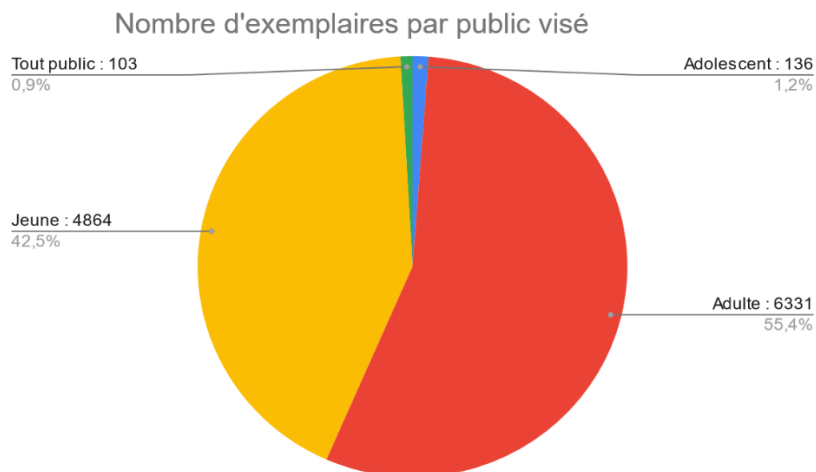


### II.5.b- La répartition des ouvrages achetés

#### ➤ Par genres et par publics

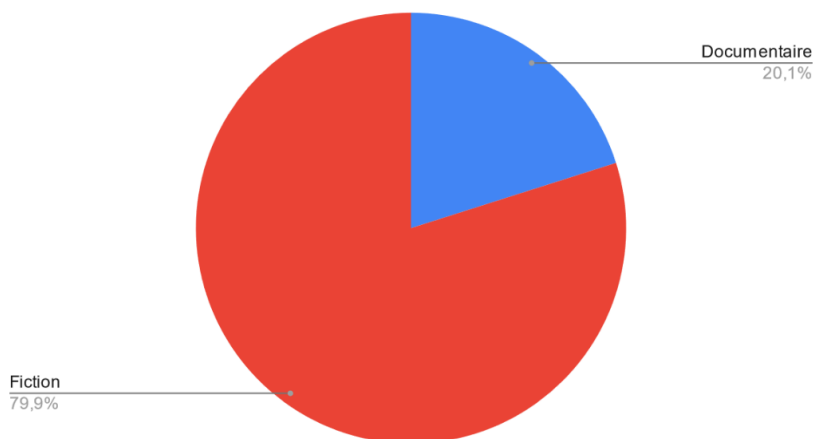
La répartition entre adulte et jeune correspond à ce qui est préconisé en France. La tendance reste tout de même d'acheter plus de fictions pour un public adulte. Le choix de documents effectué à la MDA compense ce déséquilibre.

En 2022, les 3/4 des acquisitions étaient orientées vers un public adulte, ce qui était trop au regard des préconisations nationales et des besoins, une part de 60 % étant à atteindre. C'est le cas en 2023, les acquisitions ayant été plus équilibrées suite au travail de sensibilisation engagé sur le sujet. Toutefois, les acquisitions propres au Pays Beaume-Drobie sont encore trop centrées sur les adultes et seuls les fonds MDA permettent de corriger cela. L'effort engagé sera donc encore à poursuivre.



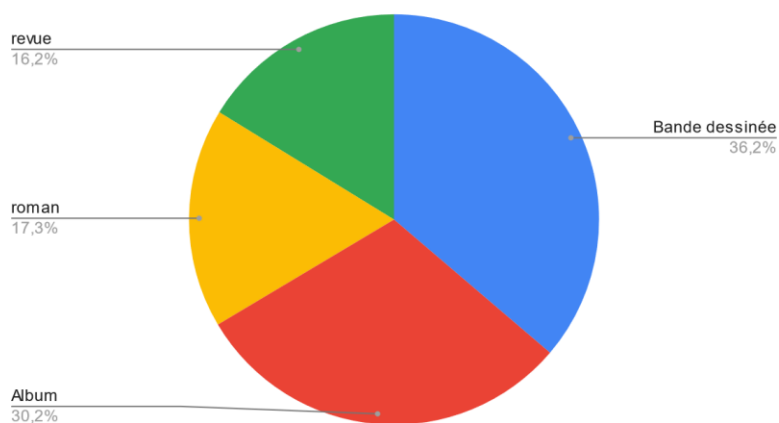
La proportion de renouvellement en 2023 entre fictions et documentaires est à l'image de la composition générale du fonds avec une part prépondérante des fictions. Les règles documentaires préconisent d'avoir 70% de fictions et 30% de documentaires dans le fonds général, ce qui est sans doute trop élevé en milieu rural. Néanmoins, la part de 20 % de documentaires est un niveau plancher en dessous duquel il faut veiller à ne pas descendre.

### Nouveautés 2023 par classification principale



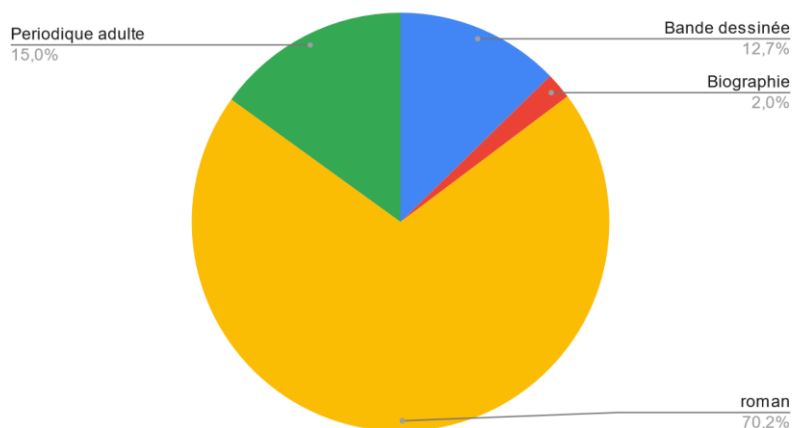
#### ➤ Les achats jeunesse

##### Nouveautés jeunesse par genre



#### ➤ Les achats adultes

##### Nouveautés adulte par genre



### II.5.c- La médiathèque départementale de l'Ardèche (MDA)

Le recours à la médiathèque départemental est essentiel en termes de renouvellements des collections, les 2/3 des documents intégrés dans les bibliothèques provenant de cette dernière.

Il globalement stable ces dernières années :

Provenance des documents par année				
Fonds	2020	2021	2022	2023
PBD	29 135	28 741	28 452	29 371
MDA	16 143	15 544	17 479	17 082

➤ *Des modalités d'accès inchangées*

En 2023, les modalités d'accès aux documents départementaux n'ont pas changé pour la première année depuis 2019.

À noter que la référente de territoire à la MDA a été affectée à d'autres fonctions et n'a à ce jour pas été remplacée, la cheffe de service assurant l'intérim de cette fonction ce qui ne fluidifie pas le travail.

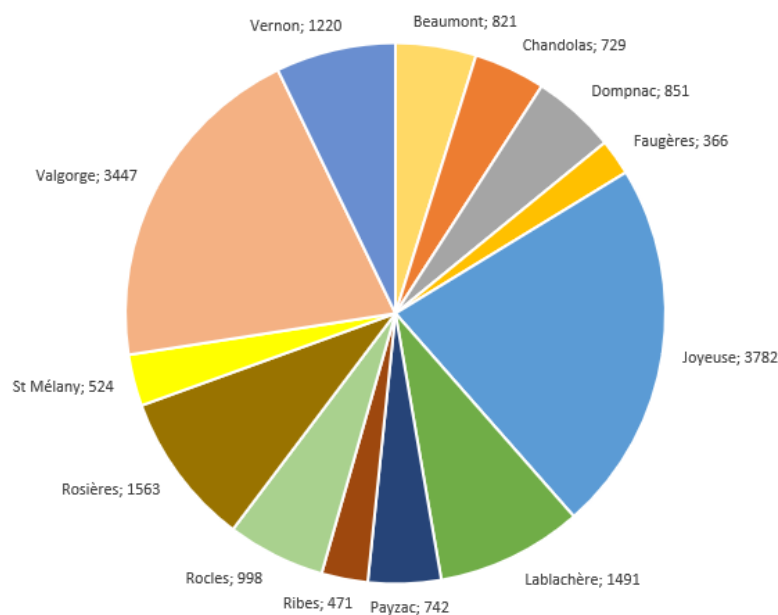
Ces modalités d'accès s'articulent autour de deux systèmes complémentaires :

- **les choix sur place** : toutes les bibliothèques se déplacent à Veyras, siège de la MDA pour un choix sur place qui est organisé 6 fois par an par communauté de communes, et qui remplace les bibliobus. Ces déplacements permettent de renouveler 600 à 700 documents par voyage, ce qui représente un volume important. Trois bibliothèques et bibliothèques sont regroupées à chaque voyage ce qui permet à chaque site d'effectuer deux renouvellements par an.
- **les navettes de réservation** : il s'agit de la livraison des documents réservés par les lecteurs ou les bibliothécaires à l'attention des lecteurs. Les réservations en ligne effectuées directement sur le site de la MDA permettent de compléter les apports documentaires.



➤ *Répartition par bibliothèque*

Nombre d'exemplaires empruntés à la MDA en 2023





Ce graphique global permet d'avoir une vue d'ensemble sur les échanges. La différence entre les bibliothèques se situe surtout au niveau des réservations faites en ligne par les bibliothécaires et bénévoles, qui peuvent être plus ou moins actifs en la matière alors que lors des choix sur place, la quantité empruntable est rigoureusement la même pour toutes les bibliothèques.

Un effort de renouvellement accru a été réalisé ponctuellement pour la bibliothèque de Rosières suite son déménagement dans de nouveaux locaux qui permet de présenter une offre documentaire plus importante, besoin couvert par l'apport de 100 documents MDA.

## II.6- Les fonds spécifiques

### ➤ Fonds thématiques

Aucun fonds thématique spécifique n'a été créé en 2023. À signaler toutefois plusieurs évolutions sur les fonds spécifiques existants ou plusieurs enrichissements thématiques significatifs. Pour mémoire, ces enrichissements thématiques ne sont pas financés sur les budgets d'acquisition courants mais font l'objet d'un apport ou d'une dotation spécifique liée à un projet ou une action donnée :

- intégration de documents sur les sciences et les relations entre sciences et société dans le cadre des conférences d'automne (24 documents, montant d'achat spécifique 500 €) ;
- intégration de 53 ouvrages donnés par la webradio Allo la Planète à l'issue des chroniques réalisées ;
- enrichissement du fonds documentaire dans le cadre du Mois de la Créativité (manga, cinéma d'animation...) avec intégration de 68 documents (valeur 1 000 €) ;
- acquisition d'ouvrages de poésie dans le cadre du projet EAC avec Cheyne éditeur (32 ouvrages, 600 €)

Aucun fonds thématique spécifique n'a été créé en 2023. À signaler toutefois plusieurs évolutions sur les fonds spécifiques existants :

### ➤ Fonds d'étude régional

Le « fonds local » a aussi été refondu en profondeur pour devenir un « fonds d'étude régional ». Cela implique que la qualité informative des ouvrages a été prise en compte afin de sélectionner ceux laissés en accès direct dans les bibliothèques, les plus anciens ou potentiellement obsolètes, étant déplacés en réserve. La notion de local a aussi été élargie dans le sens d'une sélection plus régionale, à l'échelle de l'aire culturelle régionale à laquelle appartient le Pays Beaume-Drobie. Le fonds a aussi été complété de plusieurs travaux universitaires (mémoires de master notamment). L'ensemble a été indexé ou réindexé, côté de manière cohérente et réparti entre les différentes bibliothèques. L'essentiel de ce fonds est accessible sur les médiathèques de Valgorge et Joyeuse qui offrent des créneaux d'ouverture plus large et donc des possibilités de travail sur place accrues.



Fonds d'étude régional à la médiathèque à Joyeuse

## II.7- Interventions sur les fonds existants

Outre les désherbages déjà évoqués, des interventions de plusieurs natures ont eu lieu sur les fonds existant tout au long de l'année :

- intervention de recotation/étiquetage de plus de 700 documents (fonds BD à Lablachère, romans lors des échanges de documents) afin de remplacer des étiquettes de côtes manuscrites ou devenues illisibles par des étiquettes standardisées et propres ;
- récolement partiel des fonds ;
- Les délocalisations de fonds :

Outre les acquisitions, l'année 2023 a vu se poursuivre la délocalisation des fonds entre les bibliothèques.

Ces mouvements consistent à déplacer entre les bibliothèques un nombre de documents qui ne sont plus vraiment empruntés afin de leur faire rencontrer un nouveau public. Cela permet d'apporter une nouvelle proposition dans les rayonnages de chaque structure sans pour autant effectuer d'acquisition.

Pour mémoire, ne sont délocalisables d'une bibliothèque à l'autre que les documents du fonds propre intercommunal, les documents MDA restant attachés à un site faute de pouvoir intégrer ces mouvements au SIGB de la MDA.

Il s'agit là d'exploiter pleinement les avantages d'un fonctionnement en réseau avec un fonds unique qui monte progressivement en puissance.

Toutefois, l'organisation de ces délocalisations de fonds reste sujette à la capacité du service à les traiter alors que les navettes documentaires à la demande des lecteurs sont de plus en plus nombreuses et accaparent de plus en plus de temps.

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

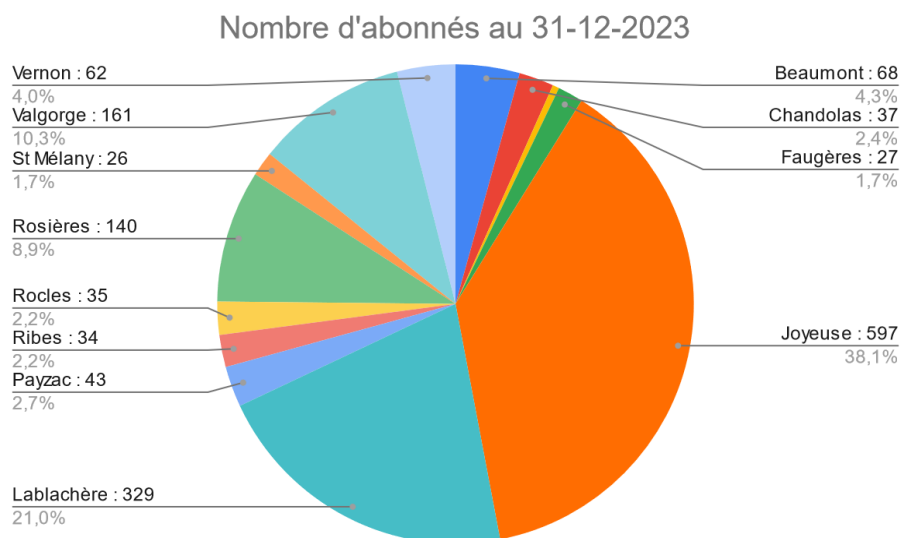
### III- LES USAGERS

Pour rappel l'accès aux bibliothèques et médiathèques est libre et gratuit. Ce principe a été acté par la loi « Robert » de décembre 2021 qui interdit de faire payer l'accès aux bibliothèques, de restreindre leur accès et d'enregistrer les coordonnées des personnes qui y passent. Ainsi tout un chacun peut aller librement et sans contrôle dans la bibliothèque de son choix. L'abonnement, éventuellement payant, n'est exigé que pour emprunter des documents. Faute de matériel de comptage adapté, il nous est impossible de connaître les chiffres de la fréquentation de nos sites, mais uniquement ceux des abonnements permettant d'emprunter.

Le service comprend 1 628 abonnés tous types confondus (individuels et groupes). Soit 18% de sa population (9 028 habitants). Par comparaison, la moyenne en France est de 12%.

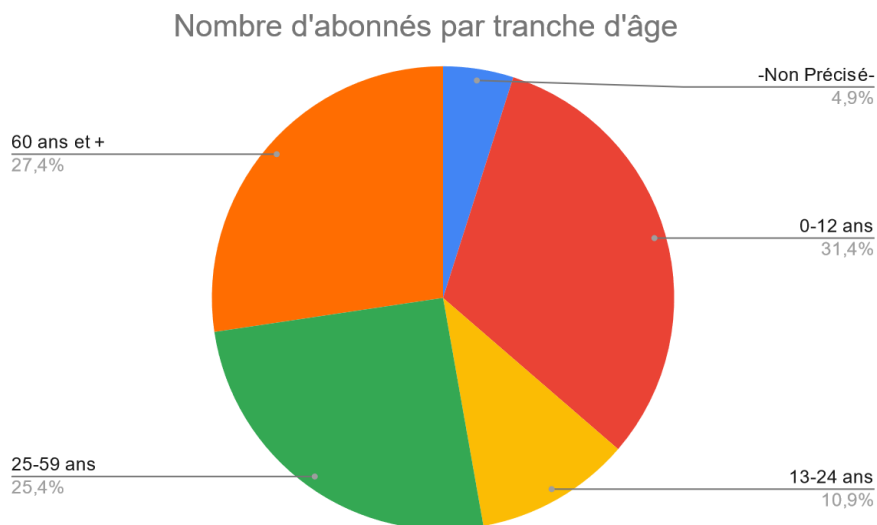
Il est cependant important de souligner que chaque groupe (école principalement) est considéré comme UN seul abonné, alors qu'il regroupe en moyenne 20 personnes, soit environ 1100 membres qui pour une part s'ajoutent aux 1 523 membres individuels.

De manière cohérente, la fréquentation des bibliothèques dépend principalement du nombre d'habitants de la commune elle-même et de la zone desservie par la bibliothèque qui peut concerner plusieurs communes.



### III.1- Les abonnés individuels

#### III.1.a- Par âge



Cette vue d'ensemble de la population fréquentant les bibliothèques n'est donnée qu'à titre indicatif et devrait être croisée avec la composition de la population en Pays Beaume-Drobie, mais les données démographiques à notre disposition ne permettent pas cette comparaison fine, car elle ne reprend pas les mêmes tranches d'âge.

Il ressort toutefois que la population adolescente de 13 à 24 ans et la population active des 25 - 59 ans sont sous représentées.

S'il est avéré que les adolescents fréquentent peu les bibliothèques en France, le champ éditorial les concernant est important, avec des ouvrages qui leur sont spécifiquement dédiés. Cette situation interroge et demande de traiter les adolescents comme un public à part entière, qui n'est à rattacher ni à l'enfance, ni aux adultes. Néanmoins cela demande des locaux et des fonds documentaires que nous n'avons pas sur le service. Une action spécifique pourrait être engagée en ce sens avec le CNL dans les années à venir, mais elle implique aussi des locaux adaptés, notamment sur les principales médiathèques et bibliothèques. Un effort spécifique devra être réalisé lors de l'agrandissement de la médiathèque à Joyeuse.

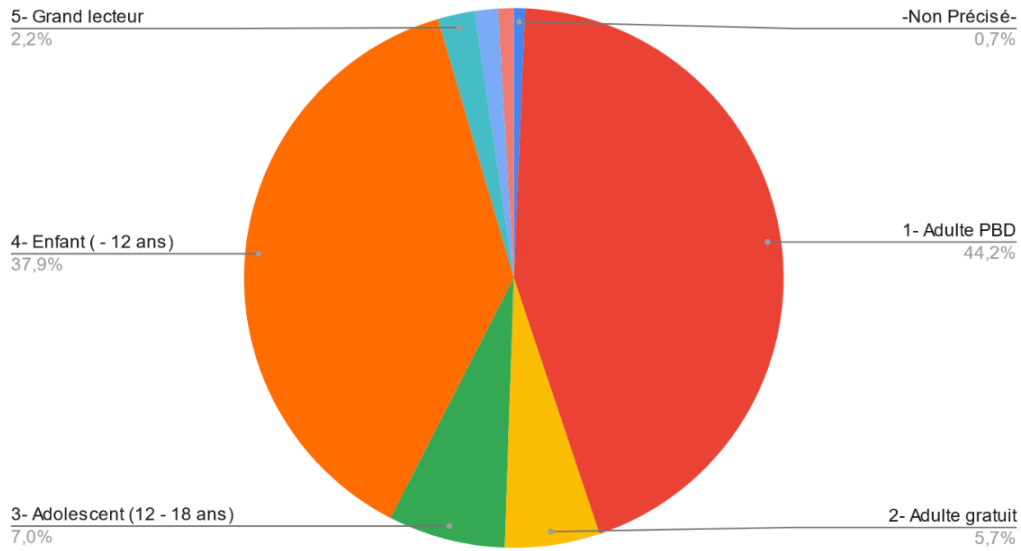
Les adultes actifs sont aussi moins représentés, de manière chronique et sur l'essentiel des sites. Un effort documentaire à leur encontre est sans doute à envisager, avec une promotion active des réservations et des navettes documentaires qui leur permettent d'accéder à des fonds plus largement renouvelés. Une attention portée au BD adultes, documentaires notamment, permettrait sans doute de faire évoluer cette situation.

#### III.1.b- Par cotisation

Seuls 44% des abonnements sont payants, soit une recette de 4 100 € en 2023. Ce chiffre est stable depuis 2021. 38% des abonnés sont des enfants de moins de 12 ans, contre 35% en 2022.

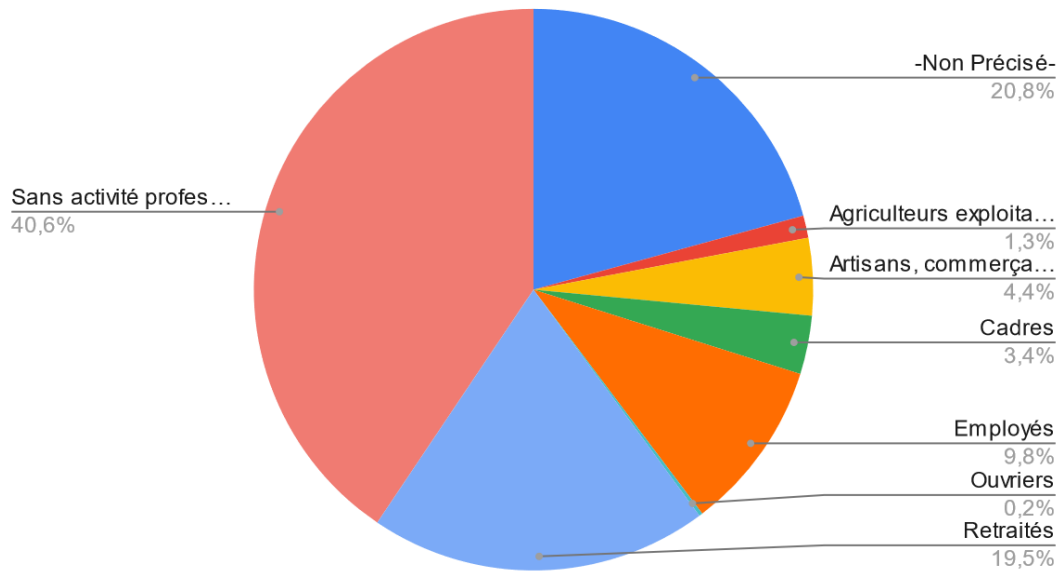
La cotisation grand lecteur est quant à elle vouée à disparaître. En effet, la quantité de documents empruntables ayant triplé pour un abonnement simple elle n'a plus de raison d'être. Parallèlement, moins de 5 % des cotisations sont des gratuites liées à des minima sociaux et des chômeurs, soit une part bien moindre que dans la population générale. Cette situation questionne la mise en place éventuelle de la gratuité d'accès au service qui permettrait un accès facilité au plus grand nombre.

### Nombre d'abonnés par type de cotisation



### III.1.c- Par catégorie socioprofessionnelle

#### Abonnés par catégorie socio-professionnelle

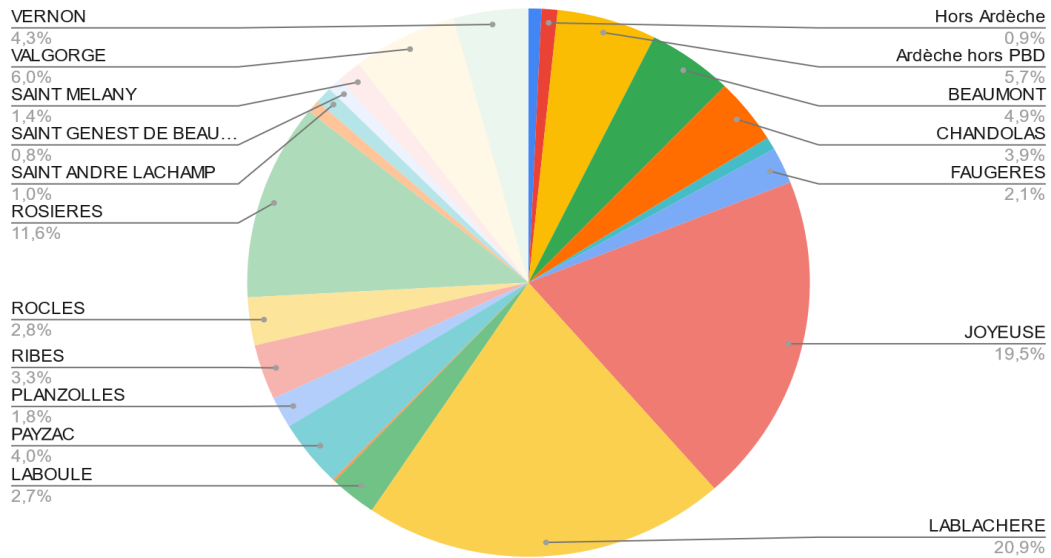


### III.1.d- Par lieu d'habitation

De manière générale, et sans surprise, 94% des usagers fréquentant les bibliothèques du service, sont des habitants du Pays Beaume Drobie.

Seules les communes de Loubaresse et de Saint-Genest-de-Beauzon, qui sont dépourvues de bibliothèques, ne fournissent quasiment aucun abonné. Sans doute que ces habitants, pour des raisons géographiques évidentes, fréquentent respectivement les bibliothèques de Saint-Etienne-de-Lugdarès et de Les Vans.

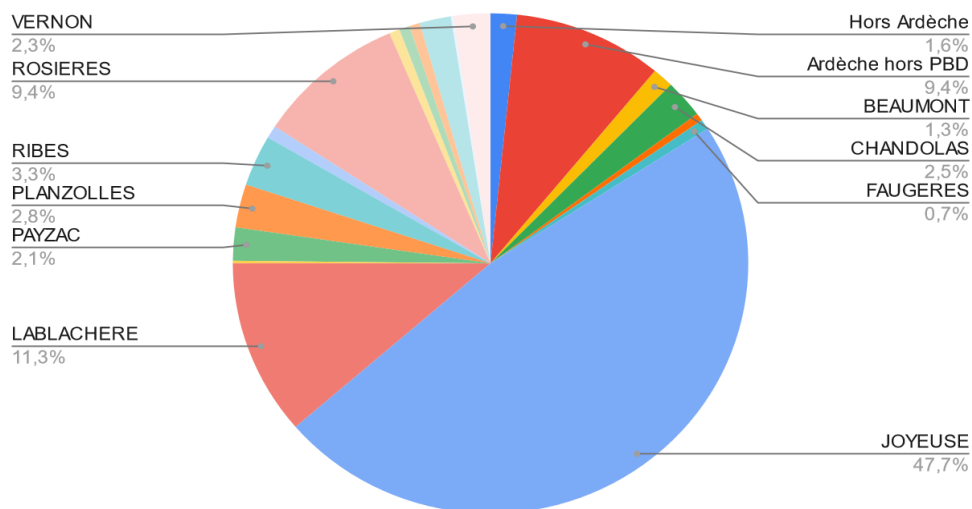
### Abonnés par lieu d'habitation



#### - La médiathèque centrale de Joyeuse

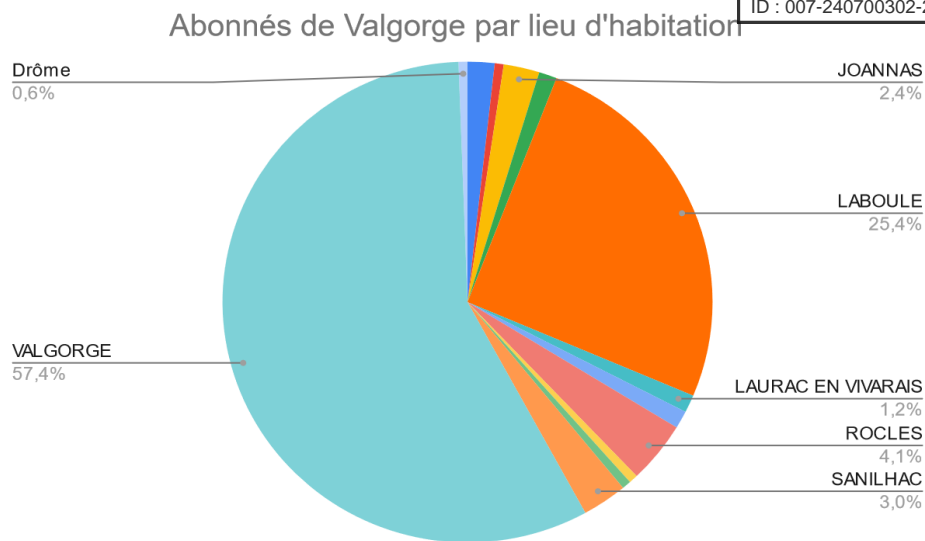
La caractéristique des médiathèques centrales est d’attirer un public bien plus large que les habitants des seules communes où elles sont implantées, en raison d’une offre documentaire différenciée et de l’attractivité de la communes centre où elles sont situées. En revanche, les bibliothèques de proximité drainent avant tout, voir exclusivement, une population communale. A Joyeuse, plus de 50 % des abonnés sont originaires d’une autre commune, ce qui est caractéristique de l’influence de la médiathèque sur la quasi-totalité du territoire.

### Abonnés à Joyeuse par lieu d'habitation



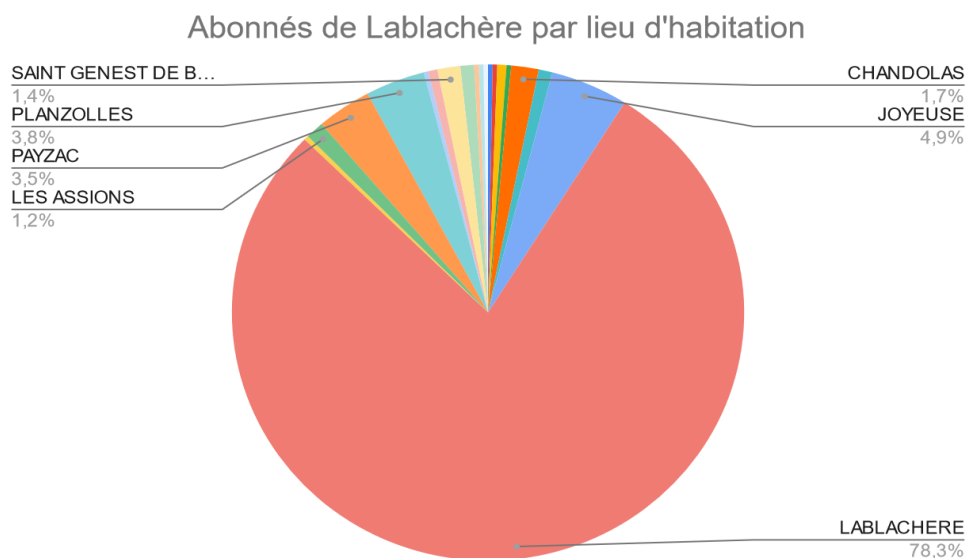
#### - La médiathèque de proximité de Valgorge

57% des abonnés de Valgorge sont des habitants de la commune et plus d’un quart résident à Laboule signant une aire d’influence plus limitée que celle de Joyeuse, restreinte aux communes qu’ils voisines de Valgorge.



#### - Les bibliothèques de proximités

Environ 78 % des abonnés de Lablachère sont des résidents de la commune, l'influence de la bibliothèque de Lablachère s'apparentant à celle de la médiathèque de Valgorge sur les communes immédiatement proches.



Pour les autres bibliothèques de proximité, le public provient essentiellement de la commune elle-même, et exceptionnellement d'une commune voisine dépourvue de bibliothèque, ou d'une commune d'un autre territoire sur lequel la lecture publique intercommunale n'est pas développée.

	Commune	Hors commune provenant principalement de
<b>Beaumont</b>	96%	4% de Sanilhac
<b>Chandolas</b>	95%	5% de Lablachère
<b>Dompnac</b>	100%	0%
<b>Faugères</b>	100%	0%
<b>Payzac</b>	87%	13% de St Genest de Bazouan
<b>Ribes</b>	91%	9% de St André Lachamp
<b>Rocles</b>	89%	11% de Joannas
<b>Rosières</b>	87%	13% de Laurac et Montréal



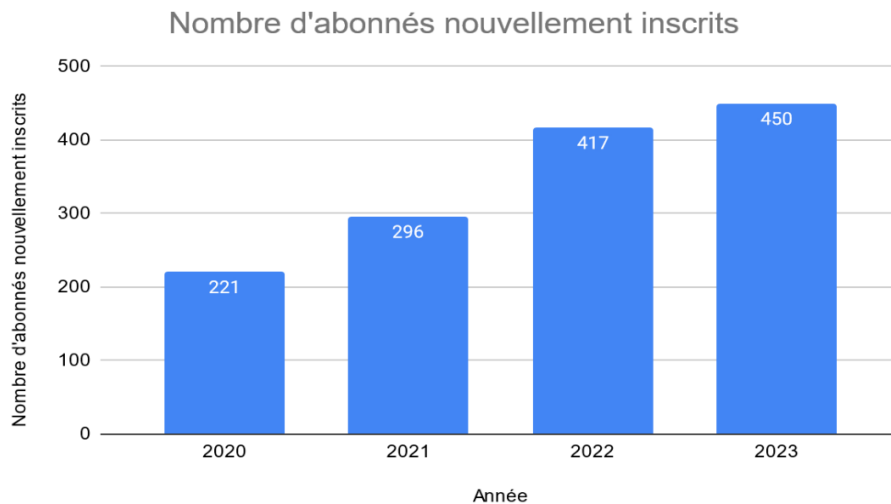
St Melany	60%	32% de Sablières
Vernon	87%	13% Sanilhac et de Rosières

### III.1.e- Évolution

Depuis la mise en réseau, excepté sur les années de covid (2020 et 2021) le nombre d'abonné n'a cessé d'augmenter. C'est encore le cas en 2023. Tout laisse penser qu'il n'augmentera plus beaucoup, mais devrait dans les années à venir se stabiliser pour marquer un plateau.

#### - Les nouveaux abonnés

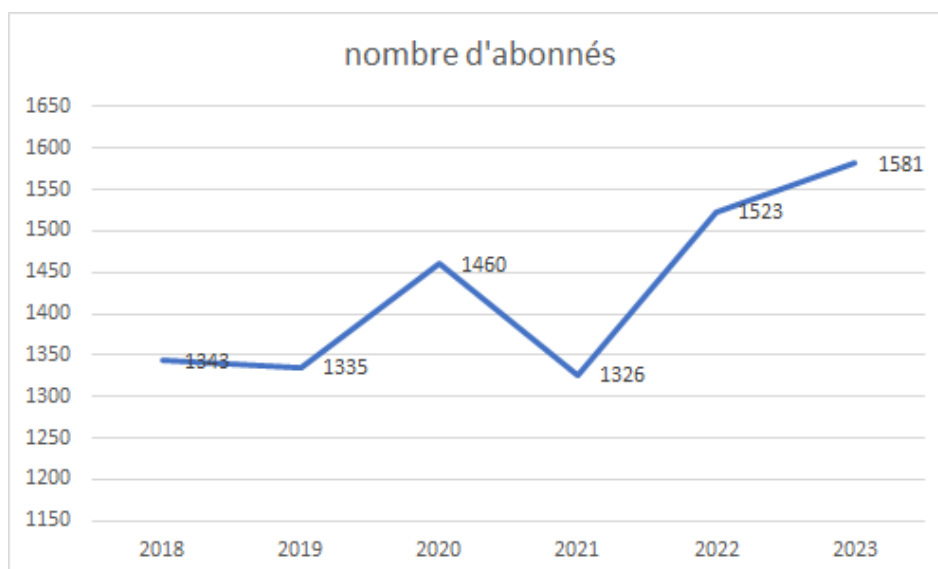
En 2023, le réseau a gagné 8% de nouveau abonnés individuels par rapport à 2022 (inscrits pour la première fois ou inscrits après une période de désinscription de plus d'un an).



À noter que les nouveaux abonnés sont prioritairement des adultes de moins de 65 ans (158 personnes), alors que les nouveaux abonnés de plus de 65 ans sont 43. Cela signe un relatif rajeunissement de la population usagère et un développement de l'attractivité du service pour la population active.

#### - Évolution du nombre total d'abonné

Le nombre total d'abonnés est en augmentation d'environ 4% entre 2022 à 2023. Après le bond considérable entre 2021 et 2022, il est normal que cela se stabilise et que la croissance ne puisse se poursuivre au même rythme.





- Évolution par bibliothèque

Site d'appartenance	2022	2023	évolution
Beaumont	75	68	-9%
Chandolas	45	41	-9%
Dompnac	12	7	-41%
Faugères	25	27	8%
Joyeuse	537	605	12%
Lablachère	335	329	-2%
Payzac	39	44	13%
Ribes	40	34	-15%
Rocles	38	36	-5%
Rosières	140	140	0%
St Mélanie	28	26	-7%
Valgorge	166	161	-3%
Vernon	43	63	46%

Le faible nombre d'abonnés sur certains sites accentue l'impact en pourcentage de l'arrivée ou du départ de quelques personnes seulement. Les faibles variations enregistrées sur certains sites sont donc à relativiser. Une vigilance particulière sera à avoir en 2024 sur les sites qui perdent plus de 10 % de lecteurs, notamment au travers d'actions de promotion / sensibilisation aux bibliothèques à engager sur ces communes.

Cette tendance générale est à pondérer au regard de la très forte augmentation générale du nombre d'utilisateurs entre 2021 et 2022 dont nous expliquons qu'elle n'était probablement pas tenable sur la durée. L'évolution entre 2021 et 2023 est donc sans doute plus représentative de la situation réelle.

Site d'appartenance	2021	2023	évolution
Beaumont	59	68	15%
Chandolas	37	41	11%
Dompnac	9	7	-22%
Faugères	26	27	4%
Joyeuse	475	605	27%
Lablachère	300	329	10%
Payzac	25	44	76%
Ribes	36	34	-5%
Rocles	25	36	44%
Rosières	125	140	12%
St Mélanie	26	26	égal

Valgorge	154	161	5%
Vernon	29	63	117%

L'installation de l'école de cirque l'Art d'en faire dans les locaux du Trait d'Union (ancien collège de Joyeuse), a joué en faveur de la fréquentation de la médiathèque, sensible les mercredis matin et après-midi. En effet, des parents dont les enfants sont inscrits aux activités cirque viennent à la médiathèque, parfois accompagné d'un enfant, pendant les cours de cirque. Une réelle synergie se dessine donc entre les activités du Trait d'Union drainant des familles.

### III.2- Les Groupes

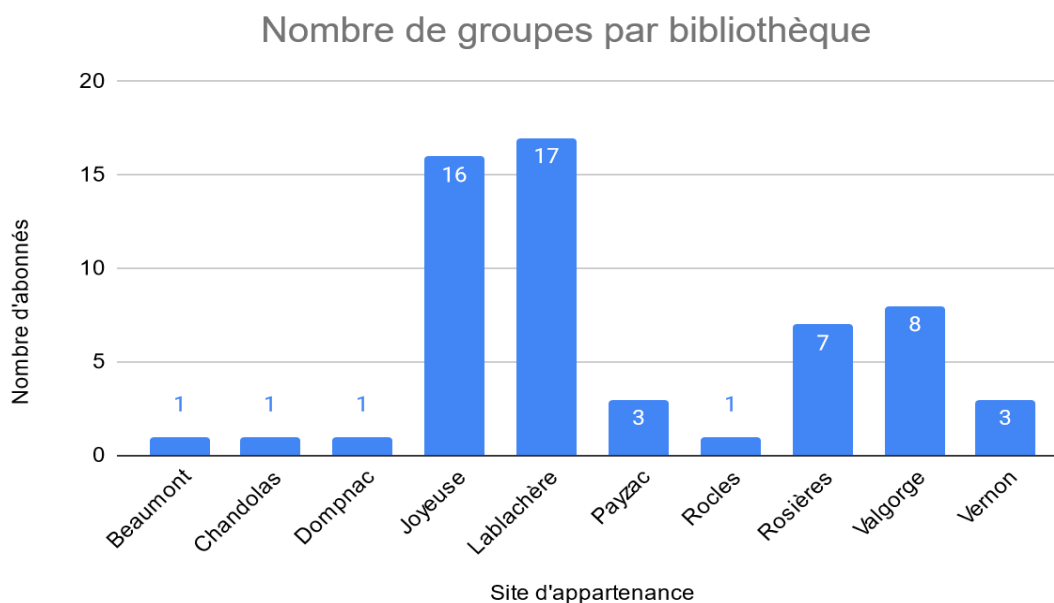
Dans la majorité des cas, il s'agit des écoles. Il y a également deux crèches, un centre de loisirs, un relais petite enfance, une MAM, et des associations telles que « Lire et faire lire » ou « L'ilôt z'enfants ».

Le nombre de groupes inscrits est donc en adéquation directe avec le nombre d'infrastructures existant dans la commune.

À noter toutefois que les EHPAD n'utilisent que peu le service au travers de cartes de groupe, excepté celui de Valgorge. Le dispositif « culture bleue » mis en place par la MDA court-circuite les services locaux de lecture publique et instaure une relation directe EHPAD/Département qui n'est pas propice au développement de synergies locales.

Au total, environ 1200 personnes fréquentent le service au travers d'une inscription de groupe.

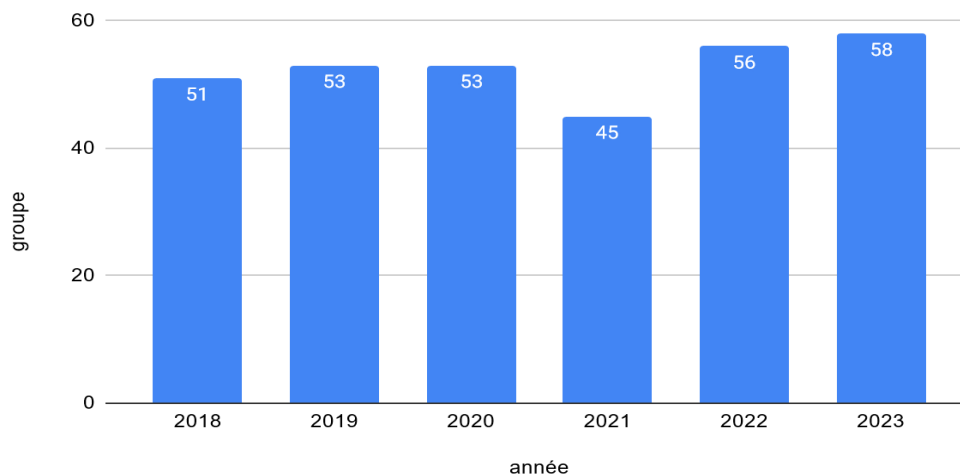
#### III.2.a- par bibliothèque



#### III.2.b- Evolution par année

Le nombre de groupes est sensiblement identique à 2022 ce qui s'explique globalement par le maintien du même nombre de structures « scolaires » et « enfance-jeunesse » sur le territoire.

### Nombre de groupes



### III.2.c- L'accueil des écoles en bibliothèques

Pour rappel, les bibliothèques n'ont aucune obligation réglementaire d'accueil des publics scolaires, ni aucune obligation d'organiser des actions culturelles à destination des scolaires. Les bibliothèques de lecture publique ne sont pas des BCD scolaires et n'ont pas vocation à se substituer à elles. Il est toutefois souhaitable que les enfants puissent avoir accès au livre facilement, mais cela doit se faire dans le cadre d'un projet global cohérent qui permette de les accompagner sur le chemin de la lecture. Les modalités d'accueil des classes sont donc définies par les bibliothèques au regard de leur capacité d'action, en concertation avec les enseignants, et non par ces derniers.

En 2023, les écoles ont été accueillies selon des modalités variables, héritières des pratiques qui avaient cours à l'échelle communale. Une réflexion pour mettre en cohérence les modalités d'accueil est engagée et se concrétisera en 2024 par l'organisation d'une formation dédiée à cette question à l'échelle du service.

**Beaumont** : la classe est reçue tous les lundis pendant 1h.

**Dompnac** : accueil de la classe deux fois par mois.

**Joyeuse** : sept classes ont été accueillies à 25 élèves par classe en moyenne, à raison de deux classes par semaine. Les accueils ont eu lieu les jeudis matin de 9 h à 12 h.

**Lablachère** : accueil de 11 classes 12 fois dans l'année pendant 1 heure, soit 132 heures. 5 bénévoles s'occupent de ces accueils (dont 2 ou 3 personnes par séance).

**Payzac** : les 3 classes sont reçues chaque jeudi.

**Rosières** : les deux classes de maternelles sont reçues une fois par mois. Les trois classes élémentaires sont accueillies toutes les trois semaines.

**Valgorge** : 2 classes (20 maternels et 15 CP-CE-CM), 12 accueils de 45 min à 1h / classe. Lectures collectives / petite animation lecture (kamishibai, tapis de lecture) + prêts de livres aux enfants.

**Vernon** : accueil de la classe tous les 15 jours.

### III.2.d- l'accueil de la petite enfance en bibliothèques

#### Crèches :

Des partenariats sont noués avec les deux crèches du territoire.

**Les Marmailous à Valgorge** : deux accueils de 30 min à 45 min à la médiathèque (6 enfants touchés) et 6 séances d'1h de « lectures partagées » à la crèche avec 13 enfants de 6 mois à 3 ans ½ touchés.

**Les Millepattes à Rosières** : un cycle de quatre séances de lecture avec des moyens (1 an ½ - 2 ans ½) de janvier à avril, les bébés (1 an - 1 an ½) de mai à août et les grands (2-3 ans) de septembre à décembre. Soit 12 séances qui ont touchées 44 enfants.

Outre ces temps d'animation, le service lecture publique assure aussi le relais de la MDA pour la mise à disposition des malles thématiques réservées par les structures d'accueil de la petite enfance.

#### *Assistantes maternelles et familles :*

Des temps de lecture sont organisés à la médiathèque de Joyeuse pour les bébés et enfants de 0 à 3 ans, accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Sous l'intitulé « Le petit rat conteur », une séance a lieu chaque mois le vendredi matin et regroupe en moyenne une quinzaine d'enfants et 4 à 6 adultes.



*Une séance du Petit rat conteur animée à Renée Guignard*

#### *Maisons d'assistantes maternelles :*

Trois MAM fonctionnent sur le territoire, à Saint-Mélany, Chandolas et Rosières.

**Saint-Mélany** : la « MAM à Miaille » n'a pas encore d'habitude de travail conjoint avec la bibliothèque intercommunale implantée sur la commune ;

**Rosières** : la MAM n'a pas fréquenté la bibliothèque en 2023 qui était une période de mise en place. Les contacts sont pris pour un partenariat en 2024.

**Chandolas** : il y a eu 15 visites de la MAM avec deux bénévoles de la bibliothèque, une séance de *kamishibai* et la mise à disposition des malles bébés de la MDA à cinq reprises tous les deux mois. À noter que suite à l'achat d'un fonds documentaire par la MAM, cette dernière n'emprunte pour le moment plus à la bibliothèque.

## IV- LES PRÊTS

Le règlement de lecture publique a évolué en juillet 2023 afin de mieux répondre aux demandes des lecteurs au regard des possibilités offertes par le service.

Cela concerne les droits de prêt, avec deux changements majeurs :

- le prêt de 15 documents par lecteur, pour une durée de 3 semaine, quel que soit le type de documents ;
- le prêt « dépareillé » des séries (de manga et de BD notamment) qui permet de prêter un tome seulement et non la série complète.

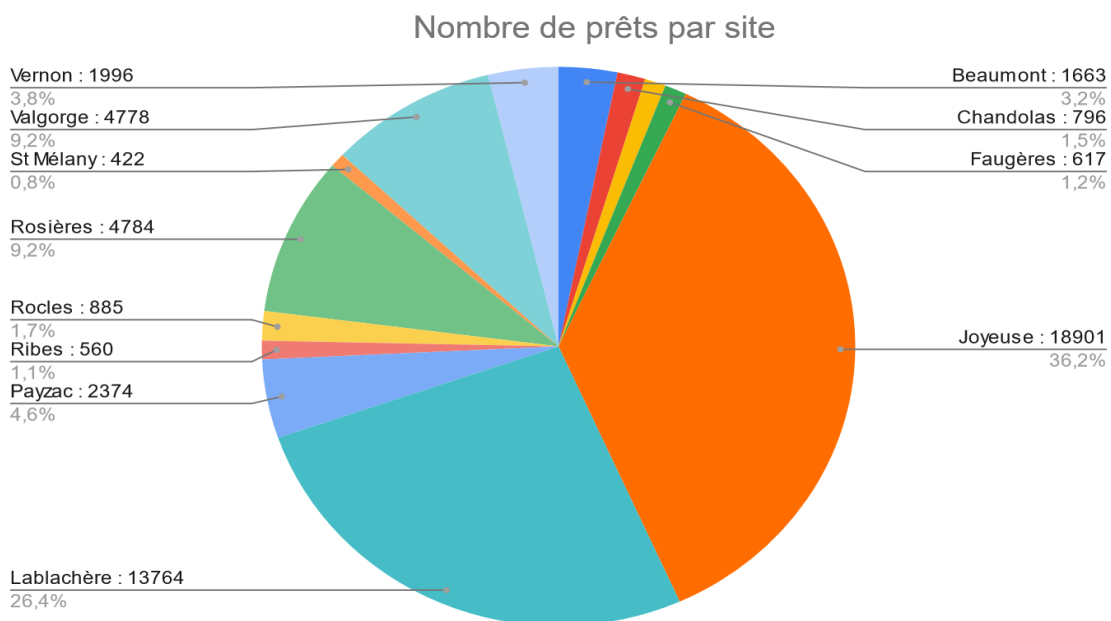
Ce changement induit donc des évolutions dans les pratiques des lecteurs, qui hésitent moins à emprunter des documents d'un genre qu'ils connaissent moins « pour essayer ». C'est notamment une évolution qui peut favoriser le « documentaire ».

Pour autant, la faculté d'emprunter de manière moins restrictive jusqu'à 15 documents n'a pas induit une augmentation massive du nombre de documents empruntés par lecteur.

### IV.1- Tendence générale

En 2023, 52 141 prêts ont été enregistrés dans le réseau.

Joyeuse et Lablachère concentrent la majorité des prêts effectués dans le réseau, soit 63%.



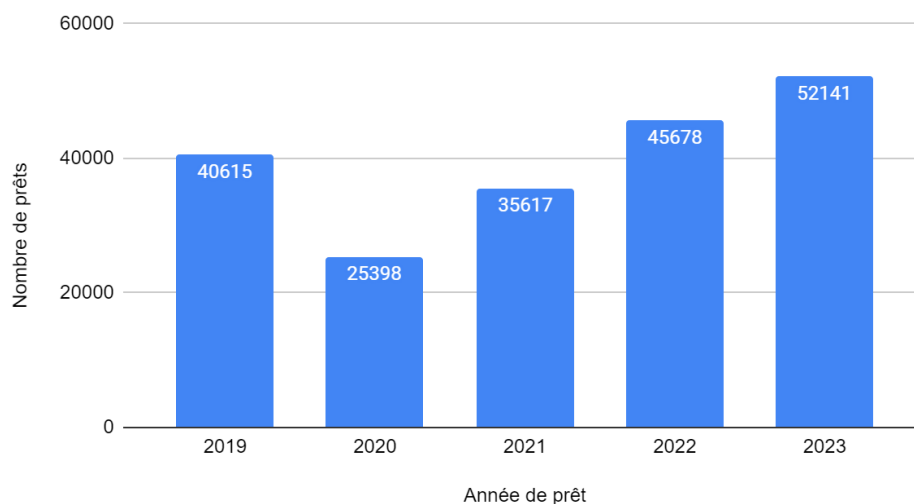
#### IV.1.a- Évolution

- Pour l'année

De 2022 à 2023, une augmentation de 14% des prêts de documents a été enregistrée. En prenant 2021 comme année de référence cette évolution est de 46 %.

Cela signifie qu'il y a non seulement plus de lecteurs en 2023, mais que ces derniers sont aussi plus actifs.

## Evolution du nombre de prêts



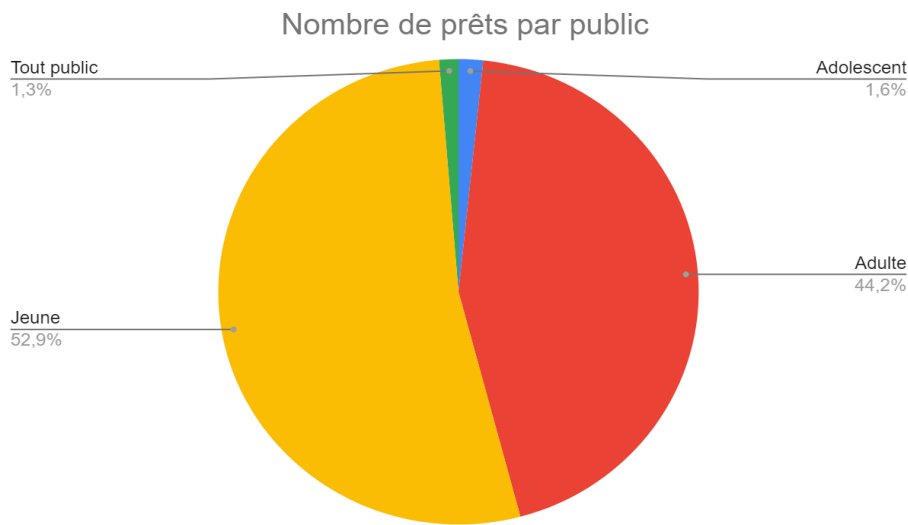
## - Par bibliothèque

Site de prêt	Prêts en 2021	Prêts en 2022	Prêts en 2023	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution entre 2021 et 2023
Beaumont	1260	1773	1663	-6%	+32%
Chandolas	926	860	796	-7%	-14%
Dompnac	467	475	601	+27%	+29%
Faugères	370	486	617	+27%	+67%
Joyeuse	13166	15887	18901	+19%	+44%
Lablachère	8707	11954	13764	+15%	+58%
Payzac	1332	1983	2374	+20%	+78%
Ribes	565	609	560	-8%	-0,90%
Rocles	236	706	885	+25%	+275%
Rosières	3467	4562	4784	+5%	+38%
St-Mélany	272	317	422	+33%	+55%
Valgorge	3721	4799	4778	-0,40%	+28%
Vernon	1128	1267	1996	+57%	+76%
<b>TOTAL</b>	<b>35617</b>	<b>45678</b>	<b>52141</b>	<b>+14%</b>	<b>+46%</b>

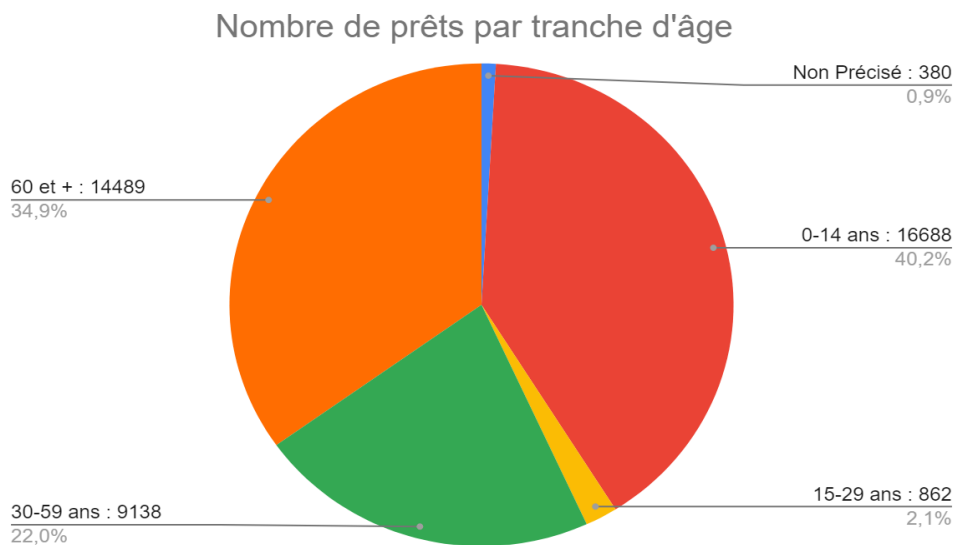
## IV.2- Les prêts par publics

### IV.2.a- Aux personnes

Il est intéressant de constater que le fonds jeunesse est plus emprunté que le fonds adulte, avec une légère évolution en ce sens par rapport à 2022.



En matière d'âge, les 0-14 ans et les plus de 60 ans sont les publics qui empruntent le plus, ce qui est logique, étant les plus nombreux parmi les inscrits.



### IV.2.b- Aux groupes

En fonction de la volonté des enseignants ou responsables de groupe, les emprunts sont plus ou moins nombreux selon les bibliothèques.

Lablachère est la commune recevant le plus de classes soit 11 au total. Payzac reçoit aussi très régulièrement les scolaires avec une rotation importante de prêts pour seulement trois groupes.

Rosières suit de près cette tendance avec sept groupes actifs, correspondant au nombre de classe et à la crèche.

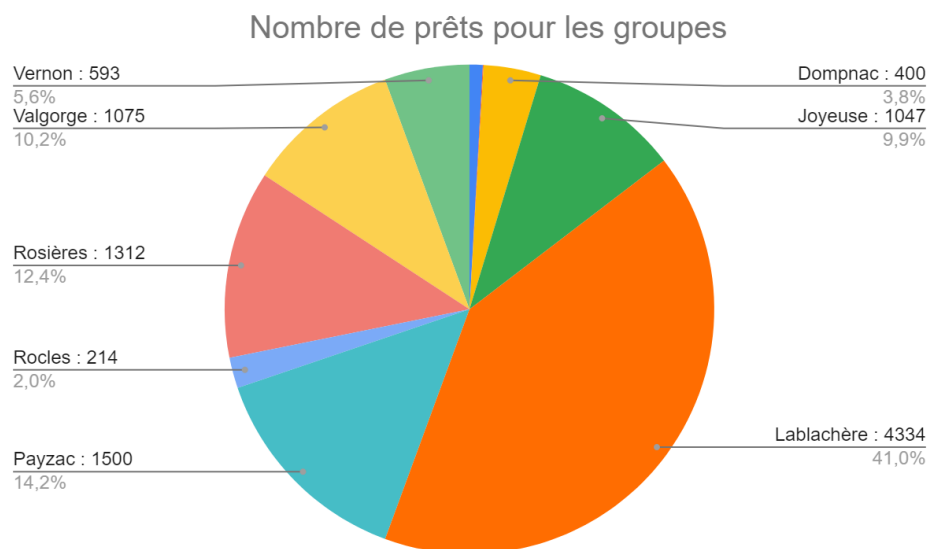
L'activité à Dompnac dépend essentiellement de la classe unique. Pour 600 prêts enregistrés en 2023, 400 sont effectués pour la classe.



Le prêt aux groupes est une activité importante en termes de charge personnes accueillies en même temps, par l’afflux ponctuel de documents que cela représente. Ces accueils demandent souvent une organisation de gestion spécifique qui doit être rigoureuse et bien rodée pour fonctionner correctement.

Une grande disparité règne dans les pratiques et les modalités d’accueil des classes en bibliothèques, souvent issue d’années de pratiques au cours desquelles les sollicitations des enseignants ont diversement été prises en compte : animation/lecture ou pas, fréquences de visites différentes selon les sites, nombre de documents prêtés différents, etc.

Une réflexion sera à engager en 2024 autour de ces pratiques et autour de la réponse à apporter aux sollicitations des enseignants.



*- Vision d’ensemble*

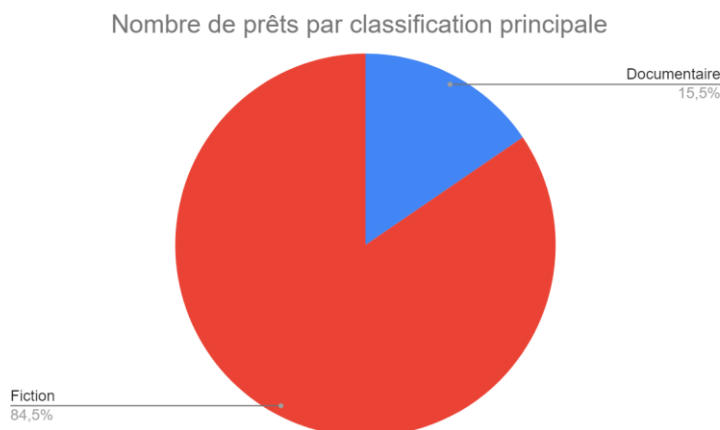
Selon la population totale desservie et les pratiques de chaque site, le prêt aux groupes, scolaires notamment, peut représenter une part variable de l’activité totale.

Site de prêt	Nombre de groupes	Prêts individuels	Prêts groupes	% prêts groupes
Beaumont	1	1654	92	5,50 %
Chandolas	1	796	5	0,60 %
Dompnac	1	601	400	40 %
Joyeuse	16	18901	1047	5,50 %
Lablachère	17	13764	4334	24 %
Payzac	3	2374	1500	39 %
Rocles	1	885	214	20 %
Rosières	7	4784	1312	22 %
Valgorge	8	4778	1075	18 %
Vernon	3	1996	593	23 %

## IV.3- Les prêts selon le fonds

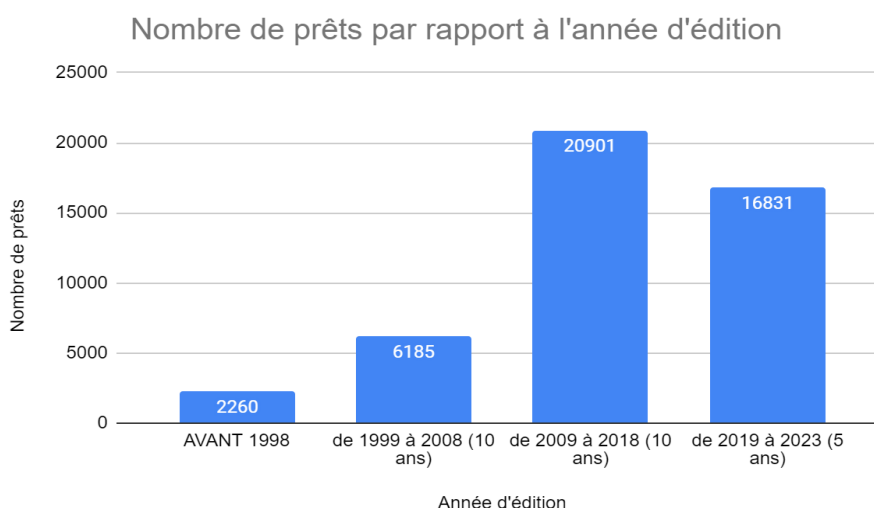
### IV.3.a- Par classification principale

Il apparaît que les abonnés empruntent plus de fiction (86 %) que de documentaires (14 %) mais il est difficile de savoir si c'est un réel choix volontaire, ou si c'est pour partie le reflet de la proposition qui leur est adressée, cette dernière survalorisant la fiction (78 % du fonds).



### IV.3.b- Par année d'édition

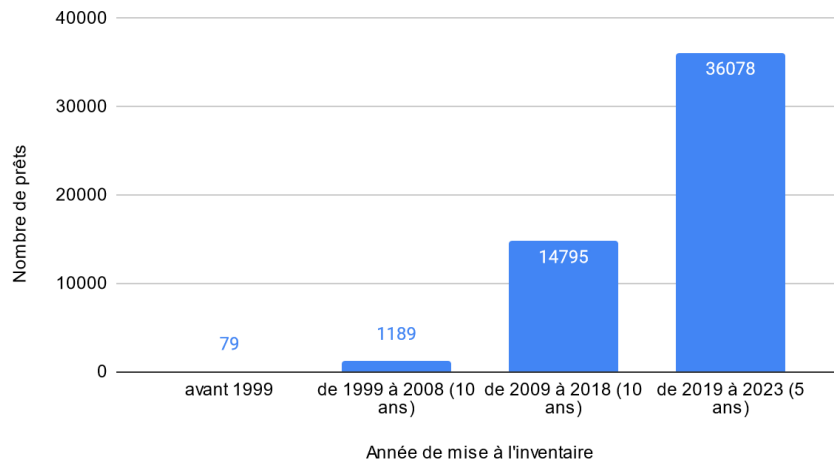
Le nombre de prêts total s'élève à 52 141 pour l'année 2023. Le tiers des prêts se concentre sur les documents qui ont moins de 5 ans (selon l'année d'édition du document) et les documents de plus de 10 ans ne sortent que très peu. Ce constat démontre la nécessité de proposer un fonds éditorial récent et de le renouveler constamment, donc de mobiliser des budgets suffisants. Dans le cas où le renouvellement des fonds ne serait plus assuré, les lecteurs cesseraient rapidement de fréquenter les bibliothèques.



### IV.3.c- Selon l'année de mise à l'inventaire

Si l'année d'édition du document compte ainsi que nous venons de l'évoquer, il est très clair que les nouvelles propositions de lecture comptent encore plus. 69 % de prêts se font sur les documents qui sont présents depuis moins de 5 ans dans le fonds. Il est donc important de souligner la nécessité de rotations régulières de livres effectuées auprès de la MDA qui permet de conserver la fraîcheur des fonds en complément des nouveautés achetées par le service.

### Nombre de prêts par rapport à l'année de mise à l'inventaire



### IV.3.d- Selon les horaires d'ouverture

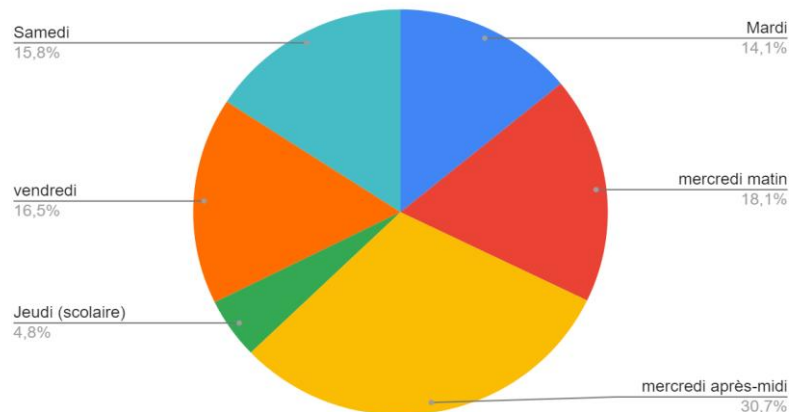
#### - A Joyeuse

La répartition de la fréquentation est sensiblement identique à 2022 avec une très grosse journée le mercredi, qui impose ou imposerait souvent d'être deux à l'accueil. La journée de mercredi représente 48% des prêts.

On constate toujours plus de fréquentation le mercredi matin que le samedi matin.

Les évolutions prévues sur l'année 2024 seront d'aligner les horaires tous les jours d'ouverture afin qu'ils soient plus lisibles, et d'élargir les ouvertures de l'après-midi afin de gagner des lecteurs et de tenter d'étaler le pic du mercredi.

Nombre de prêts à Joyeuse par permanence



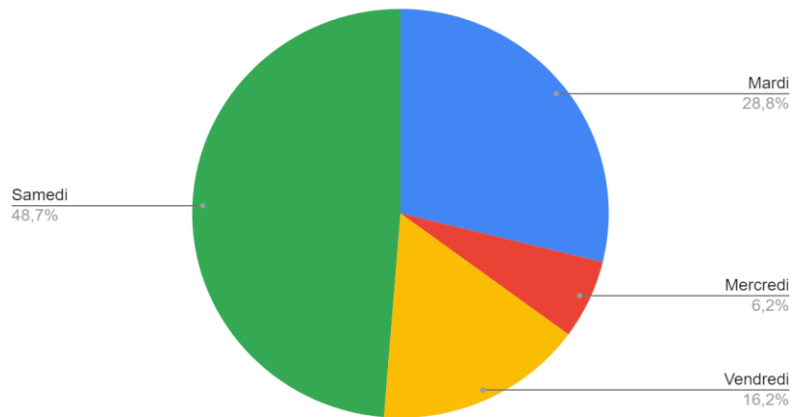
#### - A Valgorge

À Valgorge, le samedi est particulièrement plébiscité avec 3 heures d'ouverture et près de 50 % des prêts de documents.

Le vendredi étant un jour de fermeture aux individuels, l'accueil des scolaires explique ce la fréquentation assez élevée.

L'ouverture du mercredi en milieu de journée est en revanche peu attractive dans sa globalité, et en particulier la tranche horaire 12 h 30 - 14 h ne qui correspond qu'à 66 prêts et 112 retours de documents sur l'année soit 1,4 % du volume d'activité global. Cette tranche horaire sera refondue en 2024.

Nombre de prêts à Valgorge par permanence



#### IV.4- Taux de rotation

Il s'agit du nombre de prêts par rapport au nombre d'exemplaires. Il exprime ainsi le rapport numérique entre le volume de documents et l'activité des lecteurs et permet de déterminer le degré de sollicitation du fonds, donc son adéquation quantitative et qualitative aux attentes des lecteurs :

- Inférieur à 1 : le fonds est en sous-activité
- Entre 1 et 2 : activité correcte
- 2 à 3 : activité soutenue
- 3 à 5 : activité élevée
- Supérieure à 5 : suractivité

Site de prêt	prêts	exemplaires	rotation
Beaumont	1654	1756	1,04
Chandolas	796	2282	0,35
Dompnac	601	1362	0,44
Faugères	617	1702	0,36
Joyeuse	18901	11434	1,65
Lablachère	13764	6968	1,97
Payzac	2374	2198	1,08
Ribes	560	1229	0,46
Rocles	885	1771	0,5
Rosières	4784	3836	1,25
St Mélaney	422	966	0,44
Valgorge	4778	7308	0,65
Vernon	1996	2334	0,86

Les taux de rotations enregistrés en 2023 progressent en raison de désherbages réalisés sur plusieurs sites, de redistribution de documents anciens en réserve et de l'augmentation d'activité globale. Ils sont toutefois à manier avec précaution au regard des différents profils de bibliothèques, notamment en fonction du nombre de classes desservies, ou du volume global

d'activité de chaque site. En effet, afin d'avoir une diversité d'offres, il faut conserver au moins 2 000 à 2 500 documents sur chaque site, ce qui contribue à faire baisser le taux de rotation sur les plus petits.

En 2022 seuls les fonds déposés à Joyeuse, Lablachère et Rosières ne présentaient pas un taux de rotation inférieur à 1 alors qu'en 2023 ce taux est supérieur à 1 dans cinq bibliothèques. En 2023, le fonds déposé à Lablachère a été particulièrement sollicité : le nombre élevé de classes explique en grande partie ce mouvement important sur ce site.

#### IV.5- Le prêt universitaire

Le service intercommunal offre la possibilité à ses lecteurs de commander des ouvrages disponibles en bibliothèque universitaire, au travers du catalogue unifié des BU « sudoc.fr ». Ce service, numériquement marginal, permet de fournir des ouvrages très spécialisés, demandés par quelques chercheurs locaux ou des érudits, et de répondre à des demandes face auxquelles le milieu rural serait démuné.

Au total, 22 documents ont été commandés via le service en 2023, auprès des bibliothèques universitaires de Toulouse Jean Jaurès, Montpellier Ramon Lull, Poitiers, Clermont Auvergne et Madrid Casa de Velasquez pour cinq lecteurs différents.

#### IV.6- Les rappels et les retards

Le plan de rappel des ouvrages en retard de retour a été modifié en mai 2023 dans un sens plus incisif vis-à-vis des usagers concernés. La série de trois mails espacés de 10 jours chacun qui était envoyée aux lecteurs retardataires, suivie d'un envoi de courrier, a été réduite à deux mails espacés de 8 jours, suivis d'un appel téléphonique direct ou d'un SMS. En effet, les lettres de relance ne parvenaient parfois pas aux lecteurs en raison de problèmes d'adressage, et le plus souvent ne produisaient pas d'effet.

En 2023, 2447 mails de relance sont partis automatiquement, suivis de 407 relances orales ou par SMS représentant 150 appels environ (un appel peut concerner plusieurs personnes, dans le cas d'une famille par exemple, ou d'un abonnement de groupe).

Ce nouveau plan de rappel commence à porter ses fruits. Si le nombre de retards a augmenté proportionnellement à l'augmentation du nombre de prêt, le volume cumulé des retards en nombre en jours a sensiblement baissé, et la durée moyenne des retards a été raccourcie d'un tiers.

Année de prêt	Nombre de prêts en retard	Nombre de jours de retard cumulé sur l'année	Moyenne de jours de retard
2021	13116 documents	348077 j	27 j
2022	14 319 documents	373193 j	26 j
2023	15 580 documents	304062 j	19 j

## V- RÉSERVATIONS et NAVETTES DOCUMENTAIRES

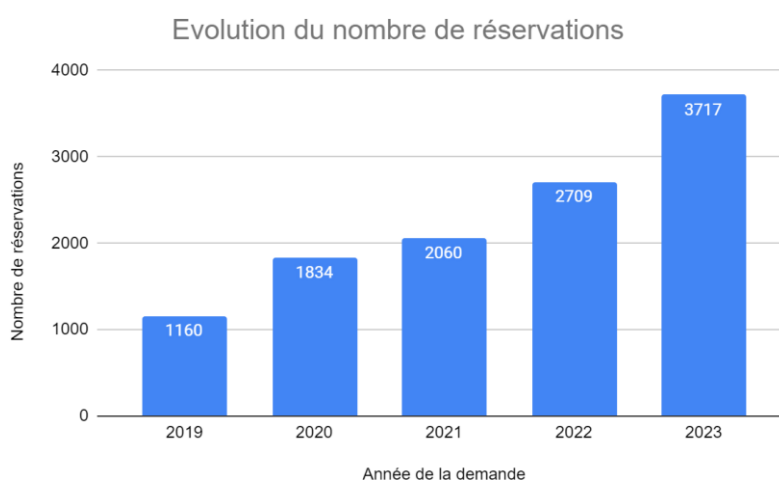
### V.1- Les réservations

L'un des atouts du fonctionnement intercommunal est de permettre aux lecteurs de réserver des documents présents sur l'ensemble des bibliothèques et de les faire amener sur le site de leur choix. Cette réservation peut être effectuée dans chaque bibliothèque, ou en ligne sur le site internet du service (bibliotheques.pays-beaumedrobie.com).

L'enjeu du service de réservation est de faire comprendre aux lecteurs qu'ils ne sont pas limités dans leurs choix par les documents présents sur la bibliothèque qu'ils fréquentent.

#### V.1.a- Évolution globale

Nous constatons une évolution constante des réservations depuis la création de ce service, avec une augmentation de 37 % entre 2022 et 2023, et de 80 % entre 2021 et 2023.

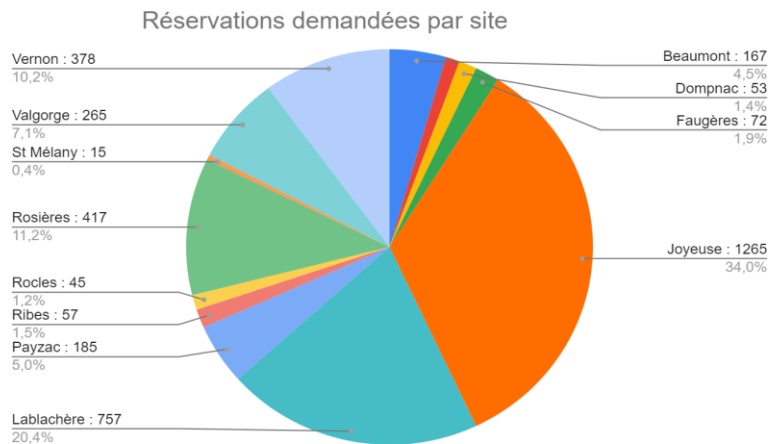


#### Évolution des réservations par bibliothèque

Site de retrait demandé	2021	2022	2023	Évolution de 2022 à 2023	Évolution de 2021 à 2023
Beaumont	117	275	167	-39%	+ 43%
Chandolas	41	50	41	- 18%	0%
Dompnac	61	6	53	+783%	- 13%
Faugères	25	32	72	+125%	+ 188%
Joyeuse	812	837	1265	+51%	+ 56%
Lablachère	434	580	757	+ 31%	+ 74%
Payzac	32	117	185	+58%	+ 478%
Ribes	43	66	57	- 13%	33%
Rocles	10	43	45	+4%	+ 350%
Rosières	185	269	417	+55%	+ 125%
St Mélaney	21	46	15	- 67%	- 29%
Valgorge	228	262	265	+1%	+ 16%
Vernon	51	126	378	+200%	+ 641%
<b>TOTAL</b>	<b>2060</b>	<b>2709</b>	<b>3717</b>	<b>+37%</b>	<b>+ 80%</b>

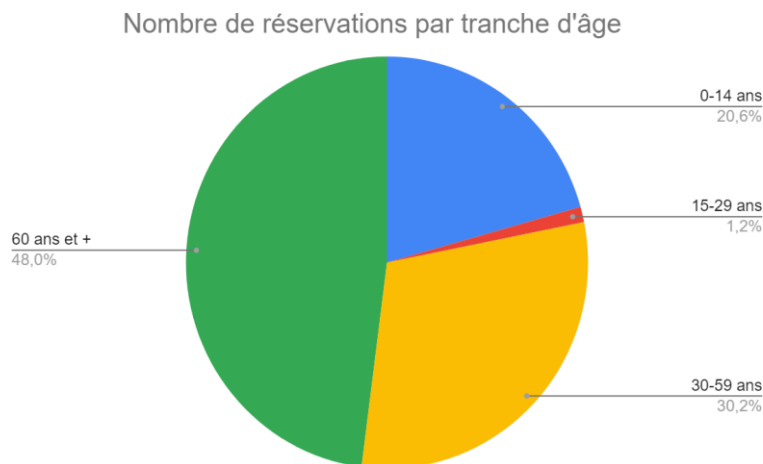
### V.1.b- Par bibliothèque

Il s'agit ici du nombre de réservations effectuées par les abonnés sur les documents provenant de l'ensemble des bibliothèques du réseau. Le développement de ce service qui permet d'élargir l'offre documentaire et passe par sa promotion assurée par les bibliothécaires et bénévoles, avec des résultats encore variables selon les bibliothèques, mais encore en hausse cette année.



### V.1.c- Par type d'abonnés

Quel que soit l'âge, cette pratique semble intégrée pour tout le monde avec toutefois une part des 15/60 ans qui réserve plus importante que leur part dans le total des abonnés. Ce service est donc manifestement très apprécié de cette tranche d'âge et permet de répondre à une partie de leurs attentes.



## V.2- Les déplacements de documents

Le système des navettes permet de faire circuler les documents dans tout le réseau à la demande des usagers. Cela représente **10 324** documents en 2023.

Les réservations demandées par les lecteurs ne sont cependant pas les seuls documents transportés : de nombreux documents arrivent aussi via les navettes mensuelles provenant de la MDA et sont empruntés lors des choix sur place à la MDA. Les documents de la MDA déplacés par nos soins en 2023 sont au nombre de **8331**.

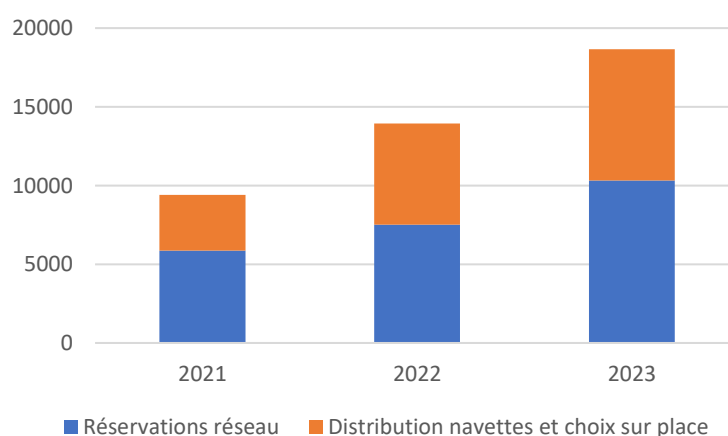
Dans tous les cas, tous ces documents transitent via Joyeuse et sont ensuite répartis dans les 13 bibliothèques.

Le total général de documents déplacés s'élève à **18655**.

Il comprend les réservations, les échanges, les dons, les achats, les réparations ou problématiques diverses.

En transfert vers	2021	2022	2023	Évolution de 2022 à 2023	Évolution de 2021 à 2023
Beaumont	396	492	738	50%	86%
Chandolas	156	181	229	27%	47%
Dompnac	135	124	404	226%	199%
Faugères	164	223	220	-1%	34%
Joyeuse	1727	2351	3021	29%	75%
Lablachère	1071	1430	2393	67%	123%
Payzac	223	426	531	25%	138%
Ribes	123	260	182	-30%	48%
Rocles	215	178	233	31%	8%
Rosières	612	520	803	54%	31%
St Melany	122	170	199	17%	63%
Valgorge	653	750	782	4%	20%
Vernon	263	407	589	45%	124%
<b>TOTAL</b>	<b>5860</b>	<b>7512</b>	<b>10324</b>	<b>41%</b>	<b>81%</b>
Distribution navettes et choix sur place	3552	6439	8331		
<b>TOTAL ouvrages déplacés</b>	<b>9412</b>	<b>13951</b>	<b>18655</b>	<b>34 %</b>	<b>98 %</b>

Evolution du nombre de documents déplacés



Une réflexion organisationnelle sera impérativement à engager en 2024 face à l'augmentation du volume de documents à déplacer qui ne permet plus de réaliser les navettes dans de bonnes conditions de travail et de sécurité.

L'augmentation du nombre global de documents à déplacer a imposé l'achat d'un véhicule adapté et équipé d'étagères retenant les caisses de transport normalisées. La collectivité a fait



l'acquisition d'un Peugeot Boxer surélevé et allongé, équipé d'étagères, entré en service en janvier 2023.



*Un véhicule adapté pour le service des navettes*

## VI- SERVICES NUMERIQUES

### VI.1- L'offre numérique

À ce jour, le service intercommunal n'a pas d'offre documentaire numérique propre étant donné les coûts très importants que cela représente. La proposition adressée aux abonnés est donc mise en œuvre à l'échelle du Département, qui assure une mutualisation pour toutes les bibliothèques d'Ardèche. Les logiciels qui équipent la MDA ne permettent toutefois pas de connaître le nombre d'abonnés au service numérique départemental résidant en Pays Beaume-Drobie (1700 abonnés au niveau départemental), ni le volume de leur activité, ni la nature des emprunts réalisés. Cette situation limite la précision de ce rapport et notre connaissance d'une partie de l'activité de lecture publique sur le territoire.

Le niveau de service proposé dans ce cadre n'est pas satisfaisant au regard des retours des lecteurs qui considèrent que l'accès aux documents est complexe, voire parfois impossible, étant confrontés à des difficultés de DRM en particulier. N'ayant pas la main sur ce service, il nous est compliqué de les aider lorsqu'ils s'adressent au service intercommunal.

Une meilleure articulation du service numérique départemental et du service intercommunal serait pourtant impérative pour offrir un éventail documentaire complet à nos abonnés, et nous l'appelons de nos vœux. Nos sollicitations portées à plusieurs reprises en 2023 n'ont pour l'heure pas été suivies d'effet. Elles concernent :

- l'obligation d'être abonné à un service de lecture publique pour accéder à l'offre numérique qui doit être rétablie. Actuellement, le choix du Département détourne les lecteurs numériques des bibliothèques territoriales ;
- l'intégration des notices numériques départementales au catalogue intercommunal rendant le fonds numérique plus lisible pour les lecteurs ;
- les retours sur les consultations d'ouvrages numériques réalisés par les lecteurs du Pays Beaume-Drobie, la médiathèque départementale n'ayant jamais communiqué de données de consultation et de bilan territorialisées.

A l'heure du numérique il est dommageable que ce service ne puisse pas être plus et mieux développé faute de relations plus fluides avec la Médiathèque Départementale sur le sujet.

### VI.2- Le portail Lire en Pays Beaume-Drobie.

Le portail internet du service intercommunal de lecture publique a connu 9 711 visites en 2022. En 2023 10 730 visites ont été enregistrées, soit une augmentation de 9 %.

L'accès au catalogue documentaire est le service le plus utilisé et génère l'essentiel des connexions, suivi de la recherche de renseignements pratiques (horaires principalement, tarifs, adresses).

Les autres rubriques et notamment les rubriques d'actualité demeurent peu consultées ainsi que les documents mis en avant (coups de cœur, listes thématiques...). Sans doute qu'une meilleure intégration de ces éléments sur les réseaux sociaux permettrait de générer plus d'intérêt et d'activité numérique en ce sens.

À noter cette année que pour les connexions dont le système d'exploitation est un smartphone ou une tablette (2302) sont plus nombreuses que les accès depuis un ordinateur (1642), la majorité des accès demeurant non identifiés en la matière.

### VI.3- Les accès au numérique en bibliothèques.

À ce jour, la question des services numériques accessibles en bibliothèque demeure assez inorganisée à l'échelle du réseau, avec certaines bibliothèques dotées d'un poste de consultation OPAC dédié (Joyeuse) et d'autres partiellement (Lablachère, Valgorge).

Aucun site ne propose de service pour les lecteurs qui permette un accès public à internet au sens large, avec un poste public, ou simplement un accès wifi sécurisé accessible pour les personnes venant travailler sur les bibliothèques avec leur propre ordinateur.

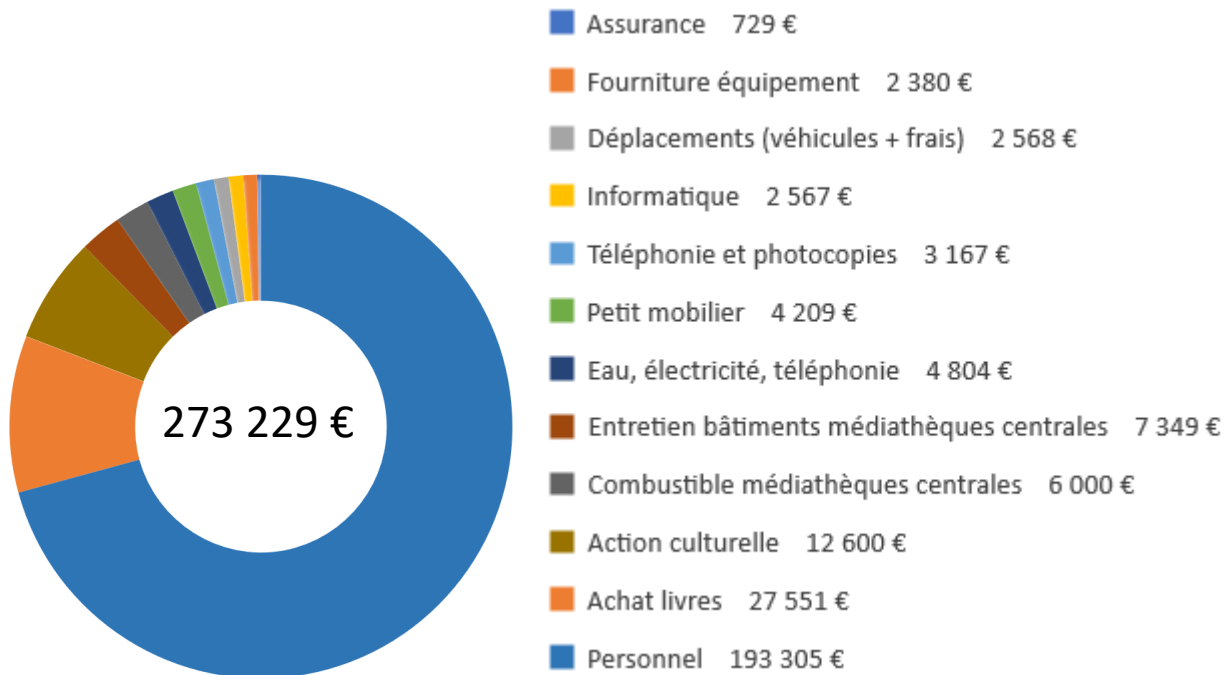
La Loi Robert stipule pourtant que la lutte contre l'illectronisme est une mission obligatoire des bibliothèques, au même titre que la diffusion de la culture, de la connaissance et la lutte contre l'illettrisme.

## VII- BUDGET

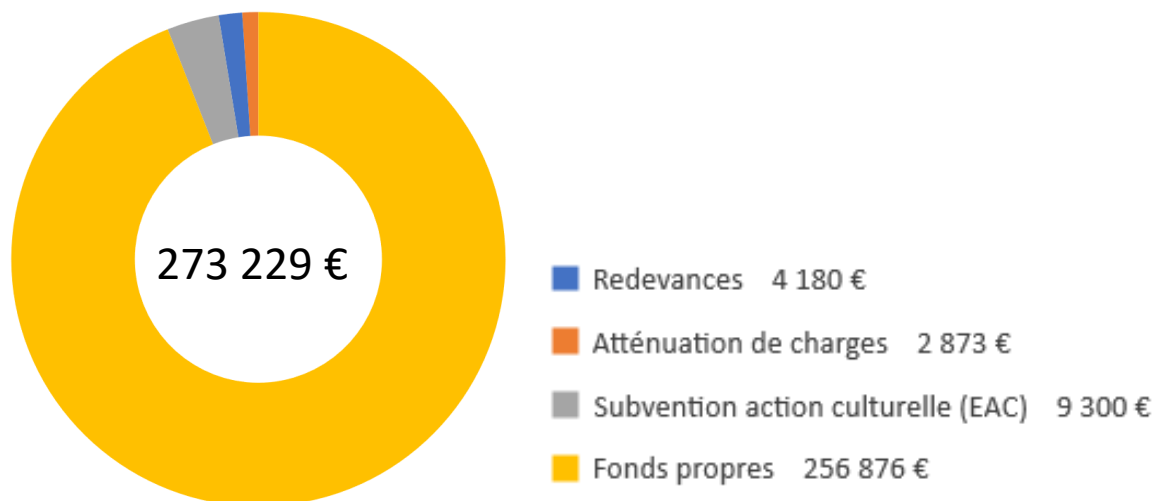
Les dépenses de fonctionnement ont été stables en 2023 par rapport à 2022, les budgets de la lecture publique et de la culture en général ayant été préservés dans un contexte de tension financière.

### VII.1-fonctionnement

#### VII.1.a -dépenses



#### VII.1.a -recettes



### VII.2-investissement

Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 ont été de 27 000 € pour l'achat du véhicule navettes (mutualisé avec le service Polinno) et de 37 169 € pour l'aménagement de la médiathèque à Joyeuse.

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

## VIII- FORMATIONS

La formation fait partie intégrante des obligations des personnels, tant salariés que bénévoles. Ces formations concernent tout à la fois des questions de bibliothéconomie, des questions documentaires, et des formations tout au long de la carrière pour les salariés.

Outre les formations externes suivies par les personnels, le service organise des séances collectives ou individuelles au fonctionnement des outils mis en place à destination des bénévoles.

En 2023, 18 personnes (5 salariés et 13 bénévoles) ont suivi 37 formations différentes, pour un total de 422 heures.

Ces formations se répartissent en :

- 14 formations organisées par la Médiathèque départementale de l'Ardèche. Néanmoins, au regard de la structuration intercommunale avancée du service, les formations de base de la Médiathèque départementales ne sont plus systématiquement adaptées aux besoins notamment des bénévoles ;
- 13 formations CNFPT ;
- 10 séances de formation individualisées organisées en interne au service ;
- 2 formations d'autres organismes.

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE

## IX- ACTION CULTURELLE

Le service lecture publique intercommunal organise ses propres actions culturelles dans les murs ou hors et murs et participe aux dynamiques d'éducation artistique et culturelles ou patrimoniales à l'œuvre sur le territoire.

### IX.1- conférences, projections et interventions thématiques

**Conférences d'automne** : les « conférences d'automne » ont été reportées au printemps. En conséquence, il n'en a pas été organisées en 2023 afin de mettre en place ce décalage. Deux séances du cycle 2022 « Science et société » qui n'avaient pu se tenir en raison de grèves de transport ont eu lieu en 2023 et ont rassemblé une quarantaine de personnes à chaque fois :

- conférence le 2 juin François Euvé, docteur en théologie et agrégé de physique, professeur au centre Sèvres (faculté jésuite de Paris) : *La science met-elle Dieu à l'épreuve ?* Séance organisée à Joyeuse, salle de la Grand Font.
- rencontre d'auteur le 17 juin Florian Charvolin, sociologue au CNRS, Les sciences participatives au secours de la biodiversité. Séance organisée à la médiathèque de Joyeuse.

**Conférence ampélographique** : le 24 mars à la médiathèque de Joyeuse, par Hervé Ozil, de l'Institut Olivier de Serres : *Le Chatus et autres cépages au temps du seigneur du Pradel*. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel pour cette séance co-organisée avec l'Institut Olivier de Serres, dont nombre de non-inscrits, et plusieurs vignerons/œnologues. Cette séance montre les limites de la médiathèque en termes de surface et tout l'intérêt qu'il y a à organiser des actions « dans les murs » en termes de présentation de l'outil à un public ne fréquentant pas habituellement les lieux.

**Conférence sur le climat** : le 22 juillet à la bibliothèque de Saint-Mélany. Conférence de Pierre Duchamp, climatologue, université d'Aix-Marseille : *Changement climatique. Où va-t-on et que nous apprend le passé ?*

Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement pour un propos remarquablement clair et instructif.



**Projections Allo la Planète** : le festival Allo la Planète, dédié au film de voyage et en particulier au voyage à vélo, a organisé des séances de projections et de rencontres de réalisateurs en partenariat avec le service dans les bibliothèques Joyeuse (15 avril), Payzac (3 mars) et Vernon. Le succès de ces séances a été mitigé, avec une fréquentation limitée (une dizaine de personnes).

**Causeries vernonaises** : la bibliothèque intercommunale à Vernon a organisé un cycle de causeries animées par les habitants de la commune au printemps 2023, au cours desquelles une table thématique a systématiquement été proposée aux auditeurs :

- 15 janvier : Stan Cherel – L'intelligence artificielle peut-elle aider la médecine ?



- 27 janvier : Nicolas Debonneville – Comment habitons-nous aujourd'hui ? la construction bas carbone
- 3 mars : Gil Droulez et Fanny Corbasson – Le monde du théâtre et la vie d'une compagnie ;
- 10 mars : Alian Genel – La question énergétique ;
- 24 mars : Florence Adelbrecht - Histoire d'une transition rurale ;
- 7 avril : Marie-France Arlaud - Un itinéraire de plasticienne.

**Table thématique conjointe :** le service lecture publique a mis en place une table thématique de présentation d'ouvrages sur le thème de la réduction des déchets en lien avec le service environnement de la collectivité à l'occasion des actions engagées autour de la réduction des déchets et de la sortie du bulletin « Monsieur déchets ». Cette table a été proposée conjointement sur les médiathèques de Joyeuse et de Valgorgue à la rentrée scolaire 2023.

## IX.2- projets d'éducation artistique et culturelle

Le service lecture publique a participé en 2023 à trois projets mis en œuvre dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle.

### IX.2.a- Voyage autour de ma cabane

La pièce de théâtre de Roger Lombardot et les créations photographiques de Manuel Lombardot ont donné lieu à une action composite qui s'est déroulée dans les bibliothèques de Joyeuse et Faugères. L'action associait : une lecture de morceaux choisis de la pièce par l'auteur à Joyeuse, une exposition sonore à la médiathèque à Joyeuse, mise en œuvre avec la « microfolie » intercommunale, une représentation de la pièce en extérieur à Faugères et des ateliers d'écriture à la bibliothèque de Faugères. Elle a permis de mettre en avant la dernière création de Roger et Manuel Lombardot (représentation et exposition) tout en développant des temps de rencontre avec les artistes (rencontre et lecture) et des temps de pratique (ateliers d'écriture) sur un thème qui « raisonne » sur le territoire au regard de son histoire humaine néo-rurale.



*Voyage autour de ma cabane à Faugères en plein air au mois de juin*

### IX.2.b- Mois de la Créativité en Pays Beaume-Drobie

Chaque année, les pôles « enfance-jeunesse » et « culture, lecture publique et patrimoine » de la Communauté de communes organisent le Mois de la Créativité en partenariat avec l'association L'îlotz'enfants. En 2023, il a eu lieu en octobre-novembre et portait sur le cinéma d'animation, ce

volet ayant été traité avec l'Equipée, installée au pôle image de Bourges, le volet du service lecture publique a été multiple.

#### - composition d'un fonds documentaire spécifique :

Un fonds documentaire spécifique au cinéma d'animation mis à disposition des écoles et structure de l'enfance travaillant sur le sujet, avec déblocage d'un budget spécifique de 600 €.

#### - action d'écriture et d'illustration autour de l'édition.

Les trois classes de 4<sup>e</sup> du collège de la Vallée de la Beume ont travaillé avec leurs enseignants de lettre, d'art plastique, le CDI et la médiathèque de Joyeuse à la création d'un ouvrage édité par Cheyne Editeur. Loïc Demey poète et auteur jeunesse a animé des ateliers d'écriture, suivis d'ateliers d'illustration animés par Clothilde Staës et d'une présentation du métier d'éditeur par Elsa Pallot. De ce travail a été réalisé un livre intitulé *Jouer un souffle d'air* qui a fait l'objet d'une édition par Cheynes Editeurs. Les créations graphiques des collégiens ont aussi été exposées durant l'été à la médiathèque à Joyeuse. Une soirée de lecture avec Loïc Demey à la médiathèque devait aussi conclure le projet mais elle a dû être annulée en raison des émeutes urbaines qui ont émaillé le printemps 2023 et qui ont *in extremis* empêché l'auteur de venir à Joyeuse.



#### - atelier de création de film d'animation.

Douze adolescents réunis par le service lecture publique ont pris part à des ateliers de création de film d'animation réalisés dans les médiathèques de Joyeuse et Valgorge sous la direction du réalisateur Jean-Pierre Poirel, avec l'accompagnement pour le volet sonorisation de la Microfolie intercommunale. Deux jours d'échange avec le réalisateur pour se familiariser avec les techniques et écrire le storyboard, puis deux jours de tournage, et un jour de sonorisation ont permis de déboucher sur un film présenté à l'occasion des temps forts publics du Mois de la Créativité. Cette action a aussi été l'occasion de présenter les médiathèques aux jeunes participants et de mettre en avant le fonds de mangas correspondant à l'esthétique de leur court métrage en cours de réalisation.

#### - temps forts et bibliothèque itinérante.

Le Mois de la Créativité se termine par quatre journées festives et culturelles qui cette année ont eu lieu à Loubaresse, Payzac, Chandolas et Rosières. À cette occasion, le service lecture publique a animé en partenariat avec l'association L'îlot'zenfanrts et avec Lire et faire lire une tente lecture. Véritable bibliothèque itinérante sous tente, cet espace a permis d'accueillir des lectures pour les tout-petits, mais aussi des bacs et bannonnages albums et l'exposition de masques réalisés par les

plus grands du centre de loisirs des Farfadets. Un espace plébiscité par de découvrir autrement les bibliothèques.



La tente lecture

### IX.3- actions de promotion du service

**Fête de la randonnée en Pays Beaume-Drobie :** le service a tenu un stand sur la fête de la randonnée en pays Beaume-Drobie qui avait lieu à Payzac le 7 mai autour du thème de l'eau. La présence des bibliothèques et médiathèques a permis de mettre en avant une sélection documentaire, alors que les classes de la commune et la bibliothèque à Payzac avaient travaillé en amont sur ce thème, notamment au travers d'une sélection documentaire.

**Salon des associations 2023 :** le service a tenu un stand de présentation des bibliothèques et médiathèques à l'occasion du salon des associations du Pays Beaume-Drobie en septembre 2023 au gymnase intercommunal à Joyeuse. Situé juste à l'entrée du salon, le stand du service était voisin de celui de Lire et faire lire ce qui a permis une belle mise en avant du livre et de la lecture.



Salon des associations du Pays Beaume-Drobie

# X- DANS LA PRESSE

**JOYEUSE**

## La médiathèque intercommunale déménage

Jusqu'à présent, ce service de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie était hébergé dans des locaux municipaux, que la Commune a vendus, imposant un départ à la date du 31 décembre.

A lors qu'un projet de nouvelle médiathèque est en gestation dans les locaux de la demi-pension de l'ancien collège de la vallée de la Beaume, celui-ci ne verra le jour que dans deux ou trois ans.

Il s'agit d'un projet ambitieux, nécessitant le réaménagement complet des locaux pour en faire un espace à la fois agréable et fonctionnel dédié à la lecture et au multimédia.

En attendant la réalisation des locaux définitifs, la médiathèque intègre donc des locaux provisoires eux aussi situés dans l'ancien collège, dans la salle d'enseignement technologique où des travaux ont été réalisés afin de pouvoir accueillir le service durant deux ans.

**Des locaux plus adaptés**

La médiathèque y gagnera dès maintenant des locaux plus adaptés que les précédents, deux fois plus vastes, dotés d'une véritable réserve documentaire et de bureaux pour l'ensemble du personnel du service. Au final, une solution transitoire qui permettra déjà d'améliorer l'accueil du public et la présentation des collections.

Afin de permettre au personnel de la Communauté de communes de procéder au déménagement, la médiathèque fermera ses portes au public le samedi 10 décembre à midi, pour rouvrir dans la troisième semaine de janvier 2023, le jour exact restant à préciser. Dans l'intervalle, les lecteurs sont appelés à conserver leurs documents afin de ne pas saturer le service, aucun rappel pour les retardataires n'étant envoyé durant cette période.

La nouvelle adresse à compter de janvier sera 4, le Soulage - 07260 Joyeuse. Les adresses courriel et le téléphone ne changent pas : [mediatheque.joyeuse@pays-beaumedrobie.com](mailto:mediatheque.joyeuse@pays-beaumedrobie.com) / [0475395645](tel:0475395645).



La médiathèque intègre des locaux provisoires situés dans la salle d'enseignement technologique de l'ancien collège. Photo: Le DA Anthony DARCY

8 | MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

## ARDÈCHE MÉRIDIONALE - BERG - COIRON

**JOYEUSE**

## La médiathèque a rouvert dans l'ancien collège

La médiathèque intercommunale vient de rouvrir ses portes, le 4 février, dans ses nouveaux locaux. Le service lecture publique de la communauté de communes vient de terminer l'aménagement de l'espace et le transfert des collections documentaires.

L'ancien collège de la Vallée de la Beaume retrouve une seconde vie, accueillant désormais la médiathèque du Pays Beaume-Drobie, à Joyeuse. Situé dans l'enceinte de l'ancien collège de la Vallée de la Beaume, au 4 place du Soulage, les nouveaux locaux sont deux fois plus grands que les précédents.

La surface de l'ensemble des différentes sections augmente, avec, en particulier, un espace jeunesse sensiblement plus vaste ou encore une salle spécifique pour les BD, les CD et les DVD. Progressivement, les fonds documentaires vont donc être appelés à étouffer pour encore mieux répondre aux attentes des usagers.

Pour l'heure, les horaires d'ouverture au public restent inchangés, avec un accueil des lecteurs les mardis après-midi, mercredi toute la journée, vendredi après-midi et samedi matin. Parallèlement, le service de lecture publique est aussi présent sur tout le territoire, avec les douze autres bibliothèques et médiathèques intercommunales, à Beaumont, Chandolas, Dompnac, Faugères, Lablachère, Payzac, Ribes, Rodès, Rosières, Saint-Mélan, Valgorge et Vernon.

Plus d'infos au 04.75.39.56.45 : [accueil.mediathèque.joyeuse@paysbeaumedrobie.com](mailto:accueil.mediathèque.joyeuse@paysbeaumedrobie.com)



La médiathèque est installée dans les anciens bâtiments technologiques.

MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

**JOYEUSE**

## La médiathèque a rouvert dans l'ancien collège

La médiathèque intercommunale vient de rouvrir ses portes, le 4 février, dans ses nouveaux locaux. Le service lecture publique de la communauté de communes vient de terminer l'aménagement de l'espace et le transfert des collections documentaires.

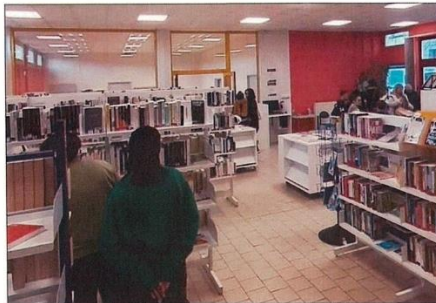
L'ancien collège de la Vallée de la Beaume retrouve une seconde vie, accueillant désormais la médiathèque du Pays Beaume-Drobie, à Joyeuse. Situé dans l'enceinte de l'ancien collège de la Vallée de la Beaume, au 4 place du Soulage, les nouveaux locaux sont deux fois plus grands que les précédents.

La surface de l'ensemble des différentes sections augmente, avec, en particulier, un espace jeunesse sensiblement plus vaste

ou encore une salle spécifique pour les BD, les CD et les DVD. Progressivement, les fonds documentaires vont donc être appelés à étouffer pour encore mieux répondre aux attentes des usagers.

Pour l'heure, les horaires d'ouverture au public restent inchangés, avec un accueil des lecteurs les mardis après-midi, mercredi toute la journée, vendredi après-midi et samedi matin. Parallèlement, le service de lecture publique est aussi présent sur tout le territoire, avec les douze autres bibliothèques et médiathèques intercommunales, à Beaumont, Chandolas, Dompnac, Faugères, Lablachère, Payzac, Ribes, Rodès, Rosières, Saint-Mélan, Valgorge et Vernon.

Plus d'infos au 04.75.39.56.45 : [accueil.mediathèque.joyeuse@paysbeaumedrobie.com](mailto:accueil.mediathèque.joyeuse@paysbeaumedrobie.com)



La médiathèque est installée dans les anciens bâtiments technologiques.

## Dans le gymnase, ce sera du cirque jusqu'à juin



Des portes ouvertes réussies pour l'Art d'En Faire le 4 février.

Sollicité par l'école publique, l'école de musique et la batucada des jeunes, le bâtiment du gymnase de l'ancien collège a été finalement attribué à l'association l'Art d'En Faire. L'association l'investit jusqu'à juin, pour y proposer des ateliers hebdomadaires de cirque et stages de vacances. Le lieu est une aubaine provisoire vu l'abandon programmé de l'utilisation du chapiteau ré-

centement installé à Lablachère. Art d'En Faire compte bien trouver un site définitif en sud-Ardèche pour pérenniser son activité à vocation sociale et circassienne.

À noter que le programme commence dès lundi 13 février avec un stage dédié aux enfants et il reste de la place. Inscriptions et infos : [www.lardenfaire.com](http://www.lardenfaire.com)

Jeudi 16 novembre 2023 - La tribune

### ■ DOMPNAC

#### Du nouveau à la bibliothèque intercommunale

La plus petite bibliothèque du service en surface, mais pas la moins attachante... La bibliothèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie à Dompnac vient de faire l'objet d'une réorganisation en profondeur assurée par Suzanne Lario et Franck Brechon, du service lecture publique de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie. Apport de nouveau mobilier, notamment des bacs à albums et à BD, nouveau classement des documents, mise en place d'une signalétique plus lisible, ou encore réorganisation du bureau d'accueil.

Autant d'évolutions qui permettront à Richard Chantry, bénévole en charge de la bibliothèque, de mieux satisfaire les lecteurs, et notamment les enfants de l'école qui fréquentent assiduellement les lieux. Rappelons aussi que la bibliothèque offre accès à ses usagers à l'ensemble des documents du service lecture publique intercommunal qui peuvent être réservés et livrés une navette toutes les deux semaines.

Un service à découvrir sur <https://bibliotheques.pays-beaumedrobie.com/Renseignements> : 04 75 39 56 45/culture@pays-beaumedrobie.com

**JOYEUSE** Après trois mois de travaux

## La nouvelle médiathèque est opérationnelle

Après une période de fermeture pour déménagement, la médiathèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie à Joyeuse a rouvert ses portes dans l'enceinte de l'ancien collège de Joyeuse, 4 place du Soulège (en face de l'ancienne médiathèque).

« C'est incomparablement mieux à tout point de vue » explique Franck Bréchon, en charge des bibliothèques pour la communauté de communes. « Ce lieu est plus adapté. Il est plus lumineux, plus spacieux... Tout est mieux pour les usagers comme pour le personnel » ajoute le 1<sup>er</sup> vice-président en charge des travaux et des bâtiments, Jean-Marc Bastide. « On dispose de deux fois plus de surface. On a pu créer un lieu spécifique pour les BD, les CD et les DVD qui avant étaient dans un coin. On va pouvoir mettre en avant un fond d'études locales avec un espace de travail pour bien accueillir les personnes qui viennent travailler sur ces documents » poursuit Franck Bréchon. Le coin Jeunesse a aussi doublé, pour les romans c'est 40 % de linéaires supplémentaires et un secteur ado a pu être isolé.

Pourtant, le bâtiment qui fait aujourd'hui l'unanimité



Le site qui devait être provisoire sera finalement définitif. A l'usage, il a déjà fait l'unanimité.

n'était qu'une boîte vide. « Quelques travaux ont été faits à moindres coûts pour être utilisables » commente Jean-Marc Bastide. L'espace total fait environ 250 m<sup>2</sup> et l'espace 190 m<sup>2</sup>. « La superficie a doublé » note M. Bréchon.

### 80 000 documents sur les 13 bibliothèques

Et pour mieux accueillir les abonnés, la comcom a acquis un nouveau mobilier plus adapté notamment aux personnes âgées. « 15 000 documents sont disponibles à médiathèque de Joyeuse à l'instant T. Mais on en compte 80 000 sur l'ensemble des 13 bibliothèques du Pays Beaume-Drobie. Les 2 000 lecteurs du territoire peuvent les demander. Un service de navette peut apporter les documents demandés dans n'importe quelle bibli-

othèque de la comcom ». L'échelle intercommunale est très intéressante pour le fonctionnement des bibliothèques : « On joue sur des complémentarités entre les médiathèques de Valgorge et Joyeuse ainsi que les autres bibliothèques ». On peut noter que chaque année, sur Joyeuse, on enregistre près de 20 000 prêts chaque année.

La communauté de communes compte 5 salariés (dont 4 personnes complètement affectées aux bibliothèques) pour le service culturel et peut s'appuyer sur une soixantaine de bénévoles.

Les horaires n'ont pour l'instant, pas changé. « On va laisser les lecteurs reprendre leurs habitudes. On verra après » assure Franck Bréchon.

S.B.

**JOYEUSE** Les sciences participatives à l'honneur

Jeudi 15 Juin 2023 - La Tribune

## Rencontre avec l'auteur Florian Charvolin

Les médiathèques et bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie organisent une rencontre d'auteur avec Florian Charvolin et de son dernier ouvrage Les sciences participatives au secours de la biodiversité. Elle aura lieu samedi 17 juin 2023 à 17 h à la médiathèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie à Joyeuse.

La nature observée par les sciences participatives est avant tout une nature ordinaire, celle des hirondelles et des moineaux, celle des patelles et des euphorbes réveil matin, et c'est certainement par les sciences participatives que l'on peut suivre, par exemple, la décroissance de la population des hirondelles des fenêtres.

Alors que la confiance de l'opinion dans les sciences s'érode, les sciences participatives pour la biodiversité bénéficient au contraire d'une popularité accrue, notamment en France. Ces pratiques d'observation et de signalisation d'éléments natu-

rels à des référents scientifiques sont réalisées, en se conformant à un protocole plus ou moins strict, par des personnes qui n'en font pas une activité professionnelle (environ 53 000 en France en 2017).

Quelles sont les vertus de ces pratiques citoyennes qui font collaborer sciences et société ? Qui sont les contributeurs ? Comment l'évolution des nouvelles technologies de l'information modifie-t-elle la façon d'être amateur de nature ? En quoi le loisir peut-il servir la connaissance, en associant robustesse des données et engagement du promoteur ?

Florian Charvolin est chercheur au CNRS en sociologie, au Centre Max Weber de Lyon. Il travaille sur la production et le partage des données environnementales. Il s'inspire de la socio-histoire et de la sociologie des sciences pour documenter, à travers les sciences participatives, la réactualisation des enjeux et la biodiversité ainsi que de la



Florian Charvolin est chercheur au CNRS en sociologie, au Centre Max Weber de Lyon.

qualité de l'air en France. Samedi 17 juin 2023 à 17 h.

Médiathèque intercommunale à Joyeuse, 4 Le Soulège, 07260 Joyeuse. Renseignements : 06 76 95 62 74. Entrée gratuite

**JOYEUSE**

Mercredi 22 mars 2023 - Dauphiné libéré

## Comment le Chatus est devenu « un vin de garde par excellence »

L'ethnologue Hervé Ozil propose une conférence notamment sur le Chatus, un cépage cévenol oublié, vendredi 24 mars à la médiathèque. Entretien.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours d'ethnologue rural en Ardèche ?

« Ma formation a débuté au début des années 1970, sur l'histoire de la sériciculture, thème qui m'est toujours cher, et je continue mes recherches sur cette économie majeure que fut la soie en Ardèche. J'y ai consacré deux ouvrages "Magnaneries et vers à soie" (1986), "Les chemins de la soie, itinéraires culturels en Cévennes" (1993). Ma profession de consultant et d'agence de communication m'a



Hervé Ozil, ethnologue va revenir sur l'histoire du Chatus, un cépage qui est sorti de l'oubli en l'an 2000.

permis d'être retenu lors du PIDA (Plan intégré de développement agricole) 2 000 vins d'Ardèche, pour rédiger l'histoire de la vigne et du

vin en Ardèche ».

Vice-président de l'Institut Olivier de Serres, le Seigneur du Pradel sera a

Inspiré ?

« Olivier de Serres et son travail de la vigne ne m'ont pas laissé indifférent. Pas moins de quinze chapitres, soit 114 pages sont consacrés à la vigne dont le troisième lieu du Théâtre d'agriculture, ouvrage paru en 1600. Il va ainsi établir les fondements d'une viticulture et d'une oenologie en étroite relation avec les terroirs tout en s'intéressant au commerce du vin. Il cite en final de son voyage ampélographique (NDLR science qui étudie la vigne et les cépages) des cépages comme le Chatus, typique du territoire cévenol. »

Le Chatus, cépage cévenol oublié, nous a interrogé sur son histoire et son renouveau ?

« Les Romains désignaient par Chatus une petite monnaie d'or. Les premiers plants furent plantés sur ces terres difficiles, les "faïsses" des Cévennes ardéchoises. Dévasté par le phylloxéra dans les années 1880, seuls quelques plants furent épargnés, mais laissés dans l'oubli. L'an 2000 fut l'année symbolique du renouveau, et aujourd'hui, le Chatus est devenu un vin de garde par excellence. Il décline des arômes de fruits confits et des tanins qui dénotent une personnalité racée ».

La conférence, "Le Chatus et autres cépages au temps du Seigneur du Pradel" sera animé par Hervé Ozil, à la médiathèque de Joyeuse, vendredi 24 mars à 20h30, rue de Soulège. Entrée libre.

## Une soirée avec L. Demey et C. Staës

Les bibliothèques et médiathèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie sont engagées depuis plusieurs semaines dans un projet d'éducation artistique et culturelle autour du livre avec le collège de la Vallée de la Beaume. Dans ce cadre, les enfants des classes de 4e ont pu travailler à l'écriture d'un ouvrage avec l'auteur Loïc Demey, et à son illustration avec Clothilde Staës.

De cette belle expérience au cœur de la création est né un livre de textes illustrés, qui a pour titre *Jouer un souffle d'air*. Il vient d'être publié par Cheyne éditions à la plus grande surprise des élèves, heureux de découvrir leur travail sous la forme d'une belle édition.



Clothilde Staës Photo LTR

A l'issue de ce cycle de création, la médiathèque de Joyeuse ouvre ses portes vendredi 30 juin à 19 h et accueille Loïc Demey pour une rencontre lectures musicale intitulée « Elle me soleil et m'étoile ». Une lecture sonore qu'il a tout particulièrement composé pour cette soirée,

permettant de parcourir son écriture en jouant avec les mots et en bousculant la langue... La lecture sera accompagnée d'une exposition de gravures de Clothilde Staës et des collégiens, qui sera visible à la médiathèque jus-

qu'au 22 août.

Quand ? vendredi 30 juin à 19 h.  
Où ? Médiathèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie, 4 Le Soulége à Joyeuse  
Combien ? gratuit.  
Renseignements : 04 75 39 56 45.

## Joyeuse • Fin de saison avec lecture et expositions à la médiathèque

Vendredi 30 Juin 2023 - Dauphiné libéré

Fin de saison intense, ce vendredi 30 juin à la médiathèque. En effet, dans le cadre l'opération "Lire en fête", grands parents, parents et assistantes maternelles permettront aux tout-petits la découverte d'ouvrages sur la liberté. Par ailleurs, Renée Guignard assurera une animation pour les enfants de 0 à 3 ans. Le même jour, l'auteur Loïc Demey évoquera son plaisir de valoriser la tonalité de son écriture dans des compositions sonores. Les bénéficiaires de ces instants apprécieront les gravures en lien avec ses textes issus de *Lao du Placard* dans la collection *Poèmes pour grandir* édité chez Cheyne. En outre, l'illustratrice Clothilde Staës exposera, jusqu'au mardi 22 août, ses réalisations conduites avec des élèves de 4<sup>e</sup> du collège. Ces derniers, par ailleurs, ont été associés à la création "d'un souffle d'air" qui sera édité par Cheyne à 85 exemplaires, dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

## Joyeuse

Vendredi 25 Mai 2023 - Dauphiné libéré

## Une exposition avant le spectacle "Voyage autour de ma cabane"

Roger Lombardot exposera du vendredi 26 mai au mercredi 28 juin à la médiathèque. Son exposition photographique "Paroles de voyage", qu'il propose au côté de son fils, précèdera le spectacle "Voyage autour de ma cabane".



Manuel et Roger Lombardot ont conçu le projet ensemble.

Le vendredi 26 mai au mercredi 28 juin, la médiathèque accueille l'exposition photographique "Images de voyage" à l'initiative de la communauté de communes Beaume Drobie et de la structure Théâtre d'aujourd'hui. Son animateur, Roger Lombardot, en détaille la genèse : « Lors des contraintes liées au confinement, j'ai dû annuler une résidence à Bucarest (Roumanie) prévue de longue date. Après une colère incontrôlée, j'ai repris mes esprits et j'ai formulé auprès de mon fils Manuel, par ailleurs photographe, une proposition. » Et d'en préciser la teneur : « Que penserais-tu, lui ai-je suggéré, d'une balade autour de ma cabane de Saint-Mélany ? Quelques kilomètres à pied pour une empreinte carbone voisine de zéro. Tu prendrais des photos et je raconterais notre histoire, un voyage immobile sans aucune émission de gaz à effet de serre avec une proposi-

tion théâtrale à la clef. » L'homme de scène apporte, alors, quelques précisions : « À partir des clichés de mon fils, j'ai raconté ce que nous avons vécu, bien avant sa naissance, ici, dans un village d'Ardèche depuis 50 ans. Des bribes, des impressions, des réminiscences sur notre devenir, à l'heure où la planète souffre plus que jamais de nos excès. Voilà donc le matériau de l'exposition, une manière de dire et de montrer la beauté, la diversité, l'immense valeur de notre environnement, une manière de le redécouvrir et nous inviter à le respecter. »

Intitulé "Paroles de voyage", le vernissage se déroulera le vendredi 26 mai, à

18 h 30. « Nous mettrons en valeur les prises de vues par des textes issus de la pièce. Cette dernière donnera lieu à une représentation le vendredi 16 juin, à 21 h 45 à Fau-gères. De plus, toujours à partir de ce matériel, j'animerai des ateliers d'écritures sur le thème de la nature et de l'eau, le samedi 17 juin et le dimanche 18 juin, de 9 à 17 heures. »

### • Daniel Mayet

Horaires de l'exposition : mardi de 14 à 18 heures ; mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 18 heures ; vendredi de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Rens : communauté de communes en pays Beaume-Drobie, culture@pays-beaume-drobie.com ou au 06.76.95.62.74.

BEAUME-DROBIE Dans les bibliothèques de la Comcom Jeudi 16 février 2023 La Tribune

## Des livres « DYS » disponibles

La Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie a répondu à un appel à projet du Centre national du livre afin d'acquérir des livres spécifiques pour différents publics. Son projet a été sélectionné, principalement autour des livres spécialisés pour enfants porteurs de troubles «DYS», dyslexiques principalement. Les documents viennent d'être mis en circulation dans les différentes bibliothèques. Il s'agit pour l'essentiel de livres à la composition adaptée, syllabés par exemple, ou à la structure de langage spécifiquement réfléchi pour permettre un meilleur accès à ces enfants. Ils s'agit aussi de livres audios, de livres sans textes, ou de livres dits « faciles à lire et à comprendre ». Ce fonds qui sera réparti dans les treize bibliothèques et médiathèques du service intercommunal de lecture publique



Virginie Lauriol, bibliothécaire intercommunale, entraine de présenter les ouvrages adaptés.

ble des salariés et bénévoles en charge des bibliothèques. Virginie Lauriol, bibliothécaire intercommunale qui s'est chargée de la sélection des documents achetés, a ainsi longuement détaillé ce qui pouvait être attendu de ce fonds. Une première présentation, en l'attente d'une formation spécifique aux troubles DYS et à la lecture, qui aura lieu prochainement pour conclure cette action. Pour retrouver ces documents,

Renseignements : mediatheque.valgorge@pays-beaume-drobie.com/0428910173.

**JOYEUSE**

## Les médiathèques Beaume-Drobie s'équipent en livres adaptés aux troubles "dys"

La communauté de communes du Pays Beaume-Drobie a répondu à un appel à projet du Centre national du livre afin d'acquérir des livres spécifiques pour différents publics. Son projet a été sélectionné, principalement autour des livres spécialisés pour enfants porteurs de troubles "dys", dyslexiques principalement.

Les documents viennent d'être mis en circulation dans les différentes bibliothèques. Il s'agit pour l'essentiel de livres à la composition adaptée, syllabés par exemple, ou à la structure de langage spécifiquement réfléchi pour permettre un meilleur accès à ces enfants. Il s'agit aussi de livres audios, de livres sans textes, ou



Virginie Lauriol, bibliothécaire intercommunale, a présenté les ouvrages adaptés aux responsables des bibliothèques.

de livres dits "faciles à lire et à comprendre".

Ce fond, qui sera réparti dans les 13 bibliothèques et médiathèques du service in-

tercommunal de lecture publique, vient d'être présenté à l'ensemble des salariés et bénévoles en charge des bibliothèques. Virginie Lau-

riol, bibliothécaire intercommunale qui s'est chargée de la sélection des documents achetés, a ainsi longuement détaillé ce qui pou-

vait être attendu de ce fonds.

Une première présentation, en l'attente d'une formation spécifique aux troubles "dys" et à la lecture, qui aura lieu prochainement pour conclure cette action.

Pour retrouver ces documents, rien de plus simple. Ils figurent au catalogue des bibliothèques et médiathèques avec le terme "dys" comme mot-clé, ce qui facilitera la recherche.

N'hésitez donc pas à orienter vos enfants vers ces documents adaptés à leurs besoins et qui leur permettront de s'épanouir dans les plaisirs de la lecture.

Renseignements : mediathèque.valgorge@pays-beaumedrobie.com/04.28.91.01.73.

Mercredi 18 janvier 2023  
Dauphiné libéré

**LABLACHÈRE**

### Table ronde avec le réalisateur-voyageur Cédric Bejeannin



Le réalisateur-voyageur Cédric Bejeannin (à droite).

Après avoir présenté son film *Push Bush* à Joyeuse vendredi 13 janvier salle de la Grand Font, le réalisateur-voyageur Cédric Bejeannin était l'hôte samedi 14 janvier de la bibliothèque municipale pour participer à une table ronde sur le thème "Comment et où trouver les ressources et la motivation d'avancer lors d'un voyage au long cours". Une après-midi d'échanges, de réflexions initiée par la web-radio *Allo la planète* qui s'inscrit dans le cadre des "Hivernales". Un nouveau rendez-vous qui mettra à l'honneur une fois par mois entre janvier et avril un réalisateur-voyageur et son film à travers une projection suivie d'une rencontre.

### Dompnac • Du nouveau à la bibliothèque intercommunale

Vendredi 17 novembre 2023 - Dauphiné libéré

C'est la plus petite bibliothèque du service en surface, mais pas la moins attachante. La bibliothèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie à Dompnac vient de faire l'objet d'une réorganisation en profondeur assurée par Suzanne Lariao et Franck Brechon, du service "lecture publique" de la



Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie. Apport de nouveau mobilier, notamment des bacs à albums et à BD, nouveau classement des documents, mise en place d'une signalétique plus lisible, ou encore réorganisation du bureau d'accueil. Autant d'évolutions qui permettront à Richard Chantry, bénévole en charge de la bibliothèque, de mieux satisfaire les lecteurs, et notamment les enfants de l'école qui fréquentent assidûment les lieux. Rappelons aussi que la bibliothèque offre accès à ses usagers à l'ensemble des documents du service lecture publique intercommunal qui peuvent être réservés et livrés via une navette toutes les deux semaines.

Un service à découvrir sur [bibliotheques.pays-beaumedrobie.com](http://bibliotheques.pays-beaumedrobie.com).

## Le mois de la créativité s'invite à la bibliothèque

C'était l'effervescence dans les médiathèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie à Valgorge et Joyeuse ! Douze adolescents de 12 à 16 ans se sont retrouvés dans le cadre du Mois de la Créativité en Pays Beaume-Drobie, organisé par la communauté de communes et l'association L'îlot z'enfants cet automne.

Au programme, la réalisation d'un film d'animation sous la conduite de Jean-Pierre Poirer, cinéaste réalisateur à l'Équipée, à Valence, et d'Aurélien Lambert, de la Microfolie de la communauté de communes, qui a assuré la réalisation de la bande-son avec les jeunes.

Tout a commencé par une présentation de mangas par les bibliothécaires, et d'une sélection de livres sur le cinéma d'animation. Ensuite, après deux jours passés à découvrir les différentes techniques du cinéma d'animation, puis à écrire un storyboard, les partici-



pants se sont lancés, crayons, papiers et ciseaux en main, mais aussi tablettes numériques et caméra à l'appui. Les rayonnages et les espaces publics des médiathèques ont ainsi été transformés en studio de prise de vue et d'enregistrement pour la réalisation de Lowbattery. Ce court film inspiré de l'univers manga et réalisé avec la technique du stopmotion est

maintenant finalisé. Il sera présenté au public à l'occasion de la projection du film d'Hayao Miyazaki Le Garçon et le Héron, à Valgorge mardi 12 décembre.

L'occasion pour ces adolescents de découvrir les médiathèques, de s'initier au cinéma d'animation, et de laisser libre cours à leur imagination, tout en étant accompagné par des professionnels.

### Rosières • Une bibliothèque itinérante en pays de Beaume-Drobie

Vendredi 15 décembre 2023 - Dauphiné libéré



La tente lecture offre un espace autour du livre dédié aux plus jeunes et à leurs familles.

La "tente lecture" trône au milieu des installations du Mois de la créativité, qui s'installe dans les villages de la comcom durant l'automne. À côté des nombreux ateliers dédiés au cinéma, aux jeux d'optique..., la tente lecture offre un espace autour du livre dédié aux plus jeunes et à leurs familles. Animée par les médiathèques intercommunales, les associations Lire et Faire Lire et L'îlot z'enfants, c'est l'occasion pour les petits et les grands de retrouver une bibliothèque éphémère et de découvrir une large sélection d'ouvrages sur le thème de la peur, qui sont les fils directeurs de l'édition 2023. Un cadre chaleureux et cosy pour les enfants, sous le regard des masques réalisés par les enfants du centre de loisirs des Farfadets avec la plasticienne Chloé Béguet. De beaux moments qui ont permis aux enfants de vivre le livre et la lecture, avant de retrouver leurs ouvrages préférés tout au long de l'année dans les bibliothèques du Pays Beaume-Drobie.

### Rosières • Inauguration de la nouvelle bibliothèque

Jeudi 21 décembre 2023 - Dauphiné libéré



Le maire et les responsables du pôle culture.

Vendredi 15 décembre, le maire Matthieu Salel accompagné d'élus locaux et des enfants du conseil municipal des jeunes, a inauguré les nouveaux locaux de la bibliothèque à l'ancienne mairie en présence de l'équipe, Évelyne Serret, René Giraud et Nathalie Renard. Le maire a souligné le travail des permanents bénévoles pour le transfert et la mise en rayon des 3 300 livres. Les lecteurs disposent désormais d'un grand espace. De plus, une deuxième salle est disponible pour la lecture aux enfants de l'école et pour des animations culturelles.



Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 10/06/2024



ID : 007-240700302-20240529-C\_202405\_070-DE